



Second Session  
Thirty-seventh Parliament, 2002-03

## SENATE OF CANADA

---

*Proceedings of the Standing  
Senate Committee on*

# National Finance

*Chair:*  
The Honourable LOWELL MURRAY, P.C.

---

Tuesday, March 18, 2003

---

### Issue No. 5

The expenditures set out in the  
Supplementary Estimates (B)  
for the fiscal year ending March 31, 2003

---

WITNESSES:  
(*See back cover*)

Deuxième session de la  
trente-septième législature, 2002-2003

## SÉNAT DU CANADA

---

*Délibérations du Comité  
sénatorial permanent des*

# Finances nationales

*Président:*  
L'honorable LOWELL MURRAY, c.p.

---

Le mardi 18 mars 2003

---

### Fascicule n° 5

Les dépenses projetées dans le  
Budget supplémentaire des dépenses (B)  
pour l'exercice se terminant le 31 mars 2003

---

TÉMOINS:  
(Voir à l'endos)

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON  
NATIONAL FINANCE

The Honourable Lowell Murray, P.C., *Chair*  
The Honourable Joseph A. Day, *Deputy Chair*  
and

The Honourable Senators:

Biron	Doody
Bolduc	* Lynch-Staunton
* Carstairs, P.C.	(or Kinsella)
(or Robichaud, P.C.)	Furey
Comeau	Gauthier
Cook	Hubley
Cools	Mahovlich

*\*Ex Officio Members*

(Quorum 4)

*Changes in membership of the committee:*

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The name of the Honourable Senator Hubley substituted for that of the Honourable Senator Ferretti Barth (*March 17, 2003*).

The name of the Honourable Senator Cook substituted for that of the Honourable Senator Finnerty (*March 17, 2003*).

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES  
FINANCES NATIONALES

*Président:* L'honorable Lowell Murray, c.p.  
*Vice-président:* L'honorable Joseph A. Day  
et

Les honorables sénateurs:

Biron	Doody
Bolduc	* Lynch-Staunton
* Carstairs, P.C.	(ou Kinsella)
(ou Robichaud, P.C.)	Furey
Comeau	Gauthier
Cook	Hubley
Cools	Mahovlich

*\* Membres d'office*

(Quorum 4)

*Modifications de la composition du comité:*

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit:

Le nom de l'honorable sénateur Hubley substitué à celui de l'honorable sénateur Ferretti Barth (*le 17mars 2003*).

Le nom de l'honorable sénateur Cook substitué à celui de l'honorable sénateur Finnerty (*le 17mars 2003*).

**MINUTES OF PROCEEDINGS**

Ottawa, Tuesday, March 18, 2003  
(9)

[*English*]

The Standing Senate Committee on National Finance met at 9:32 a.m. this day, in Room 705, Victoria Building, the Chair, the Honourable Senator Murray, P.C., presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Biron, Comeau, Cook, Cools, Day, Doody, Furey, Gauthier, Hubley, Lynch-Staunton, Mahovlich and Murray, c.p. (12).

*Other senator present:* The Honourable Senator Stratton (1).

*In attendance:* Mr. Guy Beaumier, Research Officer, Library of Parliament.

*Also in attendance:* The official reporters of the Senate.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on February 27, 2003, the committee undertook its examination of the Supplementary Estimates (B) for the fiscal year ending March 31, 2003.

**WITNESSES:**

*From the Treasury Board Secretariat*

Richard J. Neville, Deputy Comptroller General, Comptrollership Branch;

David Bickerton, Executive Director, Expenditure Operations and Estimates Directorate, Comptrollership Branch.

Mr. Neville made an opening statement and with Mr. Bickerton answered questions from members of the committee.

At 11:04 a.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

**ATTEST:**

**PROCÈS-VERBAL**

OTTAWA, le mardi 18 mars 2003  
(9)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 9 h 32, dans la salle 705 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable sénateur Murray, c.p., (*président*).

*Membres du comité présents:* Les honorables sénateurs Biron, Comeau, Cook, Cools, Day, Doody, Furey, Gauthier, Hubley, Lynch-Staunton, Mahovlich, et Murray, c.p. (12).

*Autre sénateur présent:* L'honorable sénateur Stratton (1).

*Également présent:* M. Guy Beaumier, attaché de recherche, Bibliothèque du Parlement.

*Aussi présents:* Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le 27 février 2003, le comité entreprend l'examen du Budget supplémentaire des dépenses (B) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2003.

**TÉMOINS:**

*Du Secrétariat du Conseil du Trésor*

Richard J. Neville, sous-contrôleur général, Direction générale de la fonction de contrôleur;

David Bickerton, directeur exécutif, Direction des opérations et des prévisions budgétaires, Direction générale de la fonction de contrôleur.

M. Neville fait une déclaration et, avec l'aide de M. Bickerton, répond aux questions des membres du comité.

À 11 h 04, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

**ATTESTÉ:**

*Le greffier du comité,*

Tõnu Onu

*Clerk of the Committee*

## EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, March 18, 2003

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 9:32 a.m. to examine the expenditures set out in the Supplementary Estimates (B) for the fiscal year ending March 31, 2003.

**Senator Lowell Murray** (*Chairman*) in the Chair.

[*English*]

**The Chairman:** Today we will examine the final, I think, set of Supplementary Estimates (B) of \$1.9 billion for the fiscal year ending March 31. To help us in our examination of these estimates, we will hear from Treasury Board officials Mr. Richard J. Neville, Deputy Comptroller General, and Mr. David Bickerton, Executive Director of Expenditure Operations and Estimates Directorate.

**Mr. Richard J. Neville, Deputy Comptroller General, Comptrollership Branch, Treasury Board Secretariat:** Honourable senators, I am appearing before you today to discuss the government's Supplementary Estimates (B) for the fiscal year 2002-03 that were introduced in Parliament on February 26, 2003. I am pleased that Mr. David Bickerton joins me today.

I will begin by stating that, from a fiscal planning perspective, these Supplementary Estimates seek Parliament's approval to spend \$1.9 billion on expenditures — voted appropriations — for 2002-03. These were provided for within the \$175.8 billion in overall planning for 2002-03, as set out in the Minister of Finance's February 2003 budget. These Supplementary Estimates were not included in the 2002-03 Main Estimates.

These Supplementary Estimates also provide information to Parliament about a net decrease of \$493.5 million in changes to projected statutory spending from amounts forecast in the Main Estimates.

[*Translation*]

Some of the most significant items for which approval is required include: \$297 million for the Department of National Defence for increasing repair and maintenance of aging equipment and for cost increases in NATO;

You have \$270 million to the Department of National Defence for costs associated with the Operation Apollo — The operation, the Canadian Forces, deployment in Afghanistan and in the Arabian Sea — health care, maintenance and repair, and additional air operations in support of NORAD;

\$191.5 million for the Canadian International Development Agency to increase the grants for international aid;

## TÉMOIGNAGE

OTTAWA, le mardi 18 mars 2003

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui à 9 h 32 pour examiner les dépenses prévues dans le Budget supplémentaire des dépenses (B) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2003.

**Le sénateur Lowell Murray** (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

**Le président:** Nous allons examiner, pour une dernière fois je pense, le budget supplémentaire des dépenses (B) de 1,9 milliards de dollars pour l'exercice se terminant le 31 mars. Pour nous aider dans cet examen, nous entendrons des fonctionnaires du Conseil du Trésor, plus précisément Richard J. Neville, sous-contrôleur général, et David Bickerton, directeur exécutif, Direction des opérations et des prévisions des dépenses.

**M. Richard J. Neville, sous-contrôleur général, Direction générale de la fonction de contrôleur, Secrétariat du Conseil du Trésor:** Merci. Honorables sénateurs, je me présente devant vous aujourd'hui pour vous parler du Budget supplémentaire des dépenses (B) du gouvernement pour l'exercice 2002-2003, qui a été déposé au Parlement le 26 février 2003. Je suis très heureux que M. David Bickerton se joigne à moi aujourd'hui.

Permettez-moi tout d'abord d'affirmer que, du point de vue de la planification des recettes fiscales, ce Budget supplémentaire des dépenses vise à obtenir l'autorisation du Parlement de consacrer 1,9 milliard de dollars à des dépenses — crédits votés — pour 2002-2003. Ces dépenses ont été prévues dans les dépenses globales totalisant 175,8 milliards de dollars prévus pour 2002-2003 dans le Budget du ministère des Finances déposé en février 2003. Cependant, elles n'avaient pas été incluses dans le Budget principal des dépenses de 2002-2003.

Le Budget supplémentaire des dépenses informe également le Parlement au sujet d'une diminution nette de 493,5 millions de dollars liée à une modification des dépenses législatives prévues au regard des montants figurant dans le Budget principal des dépenses.

[*Français*]

Parmi les postes les plus importants qui exigent l'octroi de crédits, nous avons les suivants: 297 millions de dollars au ministère de la Défense nationale pour les besoins accrus en matière de réparations et d'entretien de l'équipement vieillissant et l'augmentation des contributions à l'OTAN;

Vous avez 270 millions de dollars au ministère de la Défense nationale pour les coûts associés à l'opération Apollo; les Forces canadiennes, déploiement en Afghanistan et dans la mer d'Arabie, aux soins de santé, à l'entretien et à la réparation ainsi qu'aux opérations aériennes supplémentaires réalisées pour NORAD;

191,5 millions de dollars à l'Agence canadienne de développement international pour accroître les subventions à l'aide internationale;

\$140 million for the Department of Finance to enable the Minister of Finance to pay a one-time settlement up to \$140 million to the province of Manitoba under Federal-Provincial transfer payments;

\$113 million to Agriculture and Agri-Food Canada for grants to improve infrastructure and to purchase equipment to ensure continued international accreditation of Canada's veterinary colleges which is vital in safeguarding in Canada's food supplies;

\$96.9 million in additional capital resources for Public Works and Government Services to acquire the Skyline Campus buildings, located at the corner of Merivale and Baseline, in Ottawa;

\$93.5 million for the Treasury Board Secretariat to distribute funds to departments and agencies to compensate them for the impact of recent collective agreements and related adjustments to terms and conditions of employment;

\$75 million to the Department of Finance provide a grant to the Heavily Indebted Poor Countries administered by the World Bank;

\$59.4 million for the Department of Justice to the continued implementation of the Canadian Firearms Program;

\$54.3 million for the Department of Human Resources Development for three new grants approved: \$53.7 million for the Quebec government, \$336,000 for the Northwest Territories government, and \$271,000 for the Nunavut government, to ensure appropriate support of their provincial or territorial student assistance programs;

\$52.1 million to Fisheries and Oceans Canada to address core operational requirements for the department to continue to deliver its core services to Canadian citizens for the remainder of this fiscal year;

\$50.7 million to Citizenship and Immigration Canada to increase grant to Quebec for 2001-2002 and 2002-2003 under the terms and conditions of the Canada-Quebec Accord on Immigration.

*[English]*

The above items represent \$1.4 billion of the \$1.9 billion for which parliamentary approval is sought. The \$428.7 million balance is spread among a number of other departments and agencies. The specific details are included in the Supplementary Estimates.

With respect to changes in projected statutory spending, there is a \$493.5 million net decrease to spending previously authorized by Parliament. The updates shown in these Supplementary

140 millions de dollars au ministère des Finances pour permettre au ministre des Finances de verser un paiement unique d'au plus 140 millions de dollars au gouvernement du Manitoba au titre des paiements de transfert aux provinces;

113 millions de dollars au ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire pour des subventions visant à améliorer l'infrastructure et à acheter de l'équipement pour maintenir la reconnaissance professionnelle internationale des collèges de médecine vétérinaire du Canada, ce qui est essentiel pour assurer l'approvisionnement en vivres du Canada;

Ressources supplémentaires en capital de 96,9 millions de dollars au ministère des Travaux publics et des services gouvernementaux pour l'acquisition d'immeubles composant le complexe Skyline, à l'angle des chemins Merivale et Baseline, à Ottawa;

93,5 millions de dollars au secrétariat du Conseil du Trésor afin de verser ces fonds aux ministères et aux organismes pour les indemniser à la suite des conventions collectives récemment conclues et des rajustements apportés en conséquence aux conditions d'emploi;

75 millions de dollars au ministère des Finances pour subventionner le fonds en fiducie des pays pauvres très endettés géré par la Banque mondiale;

59,4 millions de dollars au ministère de la Justice pour lui permettre de poursuivre la mise en oeuvre du programme canadien de contrôle des armes à feu;

54,3 millions de dollars au ministère du Développement des ressources humaines pour trois nouvelles subventions consenties: 53,7 millions de dollars au gouvernement du Québec, 336,000 dollars au gouvernement des territoires du Nord-Ouest et 271,000 dollars au gouvernement du Nunavut afin de garantir un soutien adéquat de leurs programmes provinciaux ou territoriaux d'aide aux étudiants;

52,1 millions de dollars au ministère des Pêches et des océans pour répondre aux principaux besoins de fonctionnement du ministère pour qu'il puisse continuer à fournir ses services de base aux citoyens canadiens d'ici la fin de l'exercice;

50,7 millions de dollars à Citoyenneté et immigration Canada pour l'accroissement de la subvention versée au Québec pour 2001-2002 et 2002-2003 en vertu des modalités de l'Accord Canada-Québec sur l'immigration.

*[Traduction]*

Les principaux postes susmentionnés représentent 1,4 milliard de dollars du montant de 1,9 milliard de dollars pour lequel l'autorisation du Parlement est demandée. Le solde de 428,7 millions de dollars est réparti entre un certain nombre de ministères et d'organismes. Des détails précis figurent dans le Budget supplémentaire des dépenses.

En ce qui a trait aux modifications apportées aux dépenses législatives prévues, on constate une diminution nette de 493,5 millions de dollars des dépenses déjà autorisées par le

Estimates are provided for information purposes only. The major statutory items, to which there are changes in the projected spending amounts, are:

*[Translation]*

The Department of Finance's statutory public debt charges are forecast to increase by \$800.0 million — from \$36.3 billion to \$37.1 billion — due to increases in the interest on retirement and post-employment liabilities, and decreases in interest on public sector pensions and federal debt. This is consistent with the forecast for public debt charges that was included in the February 18, 2003 Budget issued by the Minister of Finance;

\$323.4 million in payment to the Canadian Air Transport Security Authority for operating and capital expenditures. The amount was entered under statutory expenditure in the Budget Bill C-49 of February 2002 passed by Parliament;

\$108.7 million to Natural Resources Canada for Newfoundland Fiscal Equalization Offset Payments;

\$63.5 million to Natural Resources Canada for statutory payments to the Newfoundland Offshore Petroleum Revenue Resource Fund;

\$50 million to Agriculture and Agri-Food Canada to help farmers in Quebec manage challenges, and make the transition to the new generation of risk management programming under the Agriculture Policy Framework;

A net decrease of \$550 million in Human Resources Development's forecast to statutory payments for Income Security Programs in 2002-2003, bringing the revised total to \$25.8 billion;

A decrease of \$296 million in Human Resources Development in loans distributed under the Canada Student Loans Program, resulting from improvements to the accuracy of the forecasting model used to estimate growth in the student loan portfolio and from the inclusion of repayments.

A net decrease of \$242.8 million in Human Resources Development in budgetary Statutory payments under the Canada Student Loans Program to reflect a decrease in the alternative payment to non-participating provinces as well as reduced charges for debt reduction in repayment provisions, the Canada Study Grants and the Service Bureau cost.

A decrease of \$129 million to the Department of Finance for statutory transfer payments to provincial governments.

Parlement. Les mises à jour inscrites dans le Budget supplémentaire des dépenses sont fournies à titre d'information seulement. Voici les principaux postes législatifs pour lesquels les dépenses prévues ont été modifiées:

*[Français]*

Les frais législatifs de la dette publique du ministère des Finances devaient augmenter de 800 millions de dollars, passant de 36,3 milliards de dollars à 37,1 milliards de dollars, dû à l'augmentation des intérêts sur les passifs découlant du régime de retraite et de l'après-emploi ainsi que de la baisse des intérêts sur les pensions du secteur public et la dette fédérale. Ce constat correspond aux prévisions inscrites au titre des frais de la dette publique dans le Budget déposé le 18 février 2003 par le ministre des Finances;

323,4 millions de paiement à l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien pour les dépenses en capital et de fonctionnement. Le montant était inscrit au titre des dépenses législatives dans le projet de loi d'exécution du Budget C-49 de février 2002 adoptée par le Parlement;

108,7 millions de dollars au ministère des Ressources naturelles pour des paiements de péréquation compensatoire à Terre-Neuve;

63,5 millions de dollars au ministère des Ressources naturelles pour des paiements législatifs au fonds terre-neuvien des recettes provenant des ressources en hydrocarbure extra-côtier;

50 millions de dollars au ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire pour aider les agriculteurs du Québec à faire face aux situations difficiles et à faire la transition vers la nouvelle génération de programmes de gestion des risques prévus dans le cadre stratégique pour l'agriculture;

une réduction nette de 550 millions de dollars des prévisions du ministère du Développement des ressources humaines relative aux paiements législatifs totaux concernant les programmes de sécurité du revenu en 2002-2003, ce qui porte le total révisé à 25,8 milliards de dollars;

une diminution de 296 millions de dollars des prêts versés par le ministère du Développement et des ressources humaines en vertu du programme canadien de prêts aux étudiants, en raison de l'amélioration du modèle de prévisions utilisé pour établir la croissance du portefeuille de prêts aux étudiants et de la prise en compte des remboursements.

Une diminution nette de 242,8 millions de dollars au titre des paiements budgétaires législatifs au ministère du Développement des ressources humaines, en vertu du programme canadien de prêts aux étudiants, en raison de la diminution des paiements de remplacement versés aux provinces non participantes et des frais réduits au titre de la réduction de la dette d'après les modalités de remboursement, des subventions canadiennes pour étude et du coût des services du Centre de traitement.

Une diminution de 129 millions de dollars du montant versé au ministère des Finances pour les paiements de transfert législatif versés aux gouvernements provinciaux.

[English]

Mr. Chairman, there are two other items that I would like to mention to the committee prior to concluding my remarks: the situation in these Supplementary Estimates with respect to the Canadian Firearms Program; and the status of the work regarding changes to Treasury Board vote 5.

Regarding firearms, as I stated above, there is \$59.4 million in these Estimates for the continued implementation of the Canadian Firearms Program, including \$50.6 million for operating expenditures and \$8.8 million for grants and contributions. I can assure this committee that none of this requirement was met through TB vote 5. The Department of Justice is seeking these resources for the CFP to continue a minimum level of service for 2002-03, allow them to meet contractual obligations, ensure that the registration of firearms can continue, ensure the development of necessary IT infrastructure and continue plans to move the program into the final-phase, steady-state operations.

I am certain that the honourable senators have been following the appearances before the Public Accounts Committee in the other place. I believe it is fair to say that the work of this committee in discussing the costs of the firearms program has not gone unnoticed. Yesterday afternoon, the President of Treasury Board reminded the members of the Public Accounts Committee of your ongoing interest and questions relating to this government program over the years.

I also understand that in the *Ottawa Citizen* today, there is an article that makes reference to the work of this committee on this issue.

The resources being sought will replace the \$72 million that was removed from the supply bill for Supplementary Estimates (A) in December 2002. The Department of Justice has reduced its original CFP requirements for 2002-03 by some \$12.6 million.

With respect to TB vote 5, the Treasury Board Secretariat is keenly aware of this committee's concerns. We have undertaken a major study aimed at clarifying and improving the policy governing the use of TB vote 5 and the associated vote wording. I can assure you that requests for access to TB vote 5 undergo very rigorous review by the Treasury Board Secretariat prior to consideration by TB ministers. Your guidance in reviewing the criteria has been used in refining the work of the Treasury Board Secretariat.

I would like to point out that the Minister of Finance, in his budget document, committed the government to continue to improve the relevance, timeliness and clarity of the information it provides to Parliament. More specifically, the Treasury Board will, amongst other things, review the use of the TB Contingency vote 5 and how it is reported to Parliament.

[Traduction]

Monsieur le président, il y a deux autres postes dont j'aimerais parler avant le mot de la fin. Il s'agit d'une part du Programme canadien de contrôle des armes à feu et d'autre part de l'état des travaux concernant les changements apportés au crédit 5 du CT.

En ce qui concerne le Programme canadien de contrôle des armes à feu, comme je l'ai déjà mentionné, 59,4 millions de dollars sont prévus dans ce Budget supplémentaire pour poursuivre la mise en œuvre du programme en question, dont 50,6 millions de dollars pour les dépenses de fonctionnement et 8,8 millions de dollars pour les subventions et les contributions. Je puis assurer les membres du comité que ces besoins financiers n'ont pas été imputés sur le crédit 5 du CT. Le ministère de la Justice souhaite obtenir ces ressources pour continuer d'assurer un niveau de service minimal en 2002-2003 et satisfaire aux obligations contractuelles; s'assurer que l'enregistrement des armes à feu peut se poursuivre; mettre en place l'infrastructure de TI nécessaire; poursuivre les plans dressés pour parvenir à l'étape finale du programme — un état de stabilité continu.

Je suis sûr que les honorables sénateurs ont suivi les présentations devant le Comité des comptes publics. Je pense qu'il est juste de dire que les travaux du comité au sujet des coûts du Programme canadien de contrôle des armes à feu ne sont pas passés inaperçus. Hier après-midi, la présidente a rappelé aux membres du Comité des comptes publics l'intérêt que vous manifestez à l'égard du programme et les questions que vous avez posées à son sujet au fil des ans.

On me dit, par ailleurs, qu'il y a dans le *Ottawa Citizen* d'aujourd'hui un article sur le travail du comité dans ce dossier.

Les ressources demandées remplaceront les 72 millions de dollars retirés du projet de loi des crédits pour le Budget supplémentaire des dépenses (A) en décembre 2002. Le ministère de la Justice a réduit ses exigences initiales pour 2003-2003 de quelque 12,6 millions de dollars, pour donner suite aux préoccupations exprimées par le Parlement au sujet du coût élevé du Programme.

Pour ce qui est du crédit 5 du CT, le Secrétariat du Conseil du Trésor est pleinement conscient des préoccupations du comité; aussi, avons-nous entrepris une étude majeure visant à clarifier et à améliorer la politique qui régit l'utilisation du crédit 5 du CT et le libellé du crédit. Je puis vous assurer que les demandes d'accès au crédit 5 du CT sont soumises à un examen des plus rigoureux par le SCT avant d'être soumises aux ministres du CT. Vos conseils concernant l'examen des critères ont été utiles pour préciser les travaux du Secrétariat du Conseil du Trésor.

Monsieur le président, j'aimerais souligner que dans son document budgétaire, le ministre des Finances a engagé le gouvernement à poursuivre les travaux visant à améliorer la pertinence, l'opportunité et la clarté de l'information qu'il communique au Parlement. Plus précisément, le Conseil du Trésor s'occupera entre autres d'examiner l'utilisation du crédit Éventualités du CT (crédit 5) et la façon d'en rendre compte au Parlement.

I would like to assure the honourable senators that their report on the use of the Contingency vote 5, and their recommendations on the criteria, will form a key component of the government's response to this budget commitment. The consultations that will be undertaken will include the members of this committee. I know that the President of the Treasury Board is looking forward to your consideration of the new and improved Contingency vote 5, in addition to your thoughts on how to improve the relevance, timeliness and clarity of the information provided to Parliament.

I would be happy to respond to any questions you may have on the Supplementary Estimates (B) for 2002-03.

**Senator Lynch-Staunton:** I have two or three topics I would like to bring up, none of them having to do with the gun control program, I can assure you.

I might have one question on foundations if we have time; but the first issue I would like to bring up is found on page 58 under Foreign Affairs and International Trade. It is an item of \$14.85 million, identified as support to the Canadian Lumber Trade Alliance. It says in brackets that funds were provided from the Treasury Board contingencies vote to pay for this item.

Can you give us some background on this item? Who or what is the Canadian Lumber Trade Alliance, and why is it deserving of such a large amount?

**Mr. Neville:** Just to clarify the question, are you referring to the \$15 million to the Department of Foreign Affairs and International Trade, and \$0.5 million to Industry Canada to assist the Canadian softwood lumber sector? Is that the specific issue?

**Senator Lynch-Staunton:** It is as specific as \$14.85 million to the Canadian Lumber Trade Alliance.

**Mr. Neville:** Yes, we rounded that up to \$15 million. This initiative is a response to the imposition of duties on Canadian softwood lumber exports by the United States in May 2002, totalling approximately 27 per cent. It is a multi-faceted initiative to improve the situation of the softwood lumber industry by supporting industry associations who have incurred considerable costs participating in ongoing trade disputes, and by supporting community economic adjustment initiatives.

Amounts are for the following items: The Department of Foreign Affairs and International Trade, \$15 million, rounded, to assist the softwood industry associations in paying the costs relating to their participation in ongoing trade proceedings, consultations, negotiations and advocacy. The following grants are listed in the estimates: \$14.85 million to the Canadian Lumber Trade Alliance; \$75,000 to the Canadian Lumber Remanufacturers Alliance; and \$75,000 to the Independent Lumber Remanufacturers Association. With

J'aimerais assurer les honorables sénateurs que leur rapport sur l'utilisation du crédit Éventualités (crédit 5) et leurs recommandations concernant les critères seront une composante clé de la réponse du gouvernement à cet engagement budgétaire. Les consultations qui seront menées engloberont les membres de ce comité. Je sais que la présidente a hâte que vous examiniez le crédit Éventualités (crédit 5), nouveau et amélioré, et de savoir comment vous envisagez l'amélioration de la pertinence, de l'opportunité et de la clarté de l'information communiquée au Parlement.

Je serai heureux de répondre à toute question que vous pourriez avoir au sujet du Budget supplémentaire des dépenses (B) de 2002-2003.

**Le sénateur Lynch-Staunton:** Je veux vous parler de deux ou trois choses, mais rassurez-vous, aucune d'elles ne concerne le Programme de contrôle des armes à feu.

Si nous en avons le temps, j'aimerais vous poser une question sur les fondations, mais ma première question concernera la rubrique Affaires étrangères et Commerce international, à la page 33. Il y est mention de 14,85 millions destinés à l'Alliance canadienne pour le commerce du bois d'œuvre. On peut lire, entre parenthèses, que ces fonds proviennent du crédit Éventualités du Conseil du Trésor.

Pourriez-vous nous expliquer un peu d'où cela vient? Qui est l'Alliance canadienne pour le commerce du bois d'œuvre, que fait-elle, et pourquoi mérite-t-elle une telle somme?

**M. Neville:** Entendons-nous bien. Vous parlez des 15 millions de dollars destinés au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et de 0,5 million de dollars destinés à Industrie Canada en vue d'aider le secteur du bois d'œuvre, c'est cela?

**Le sénateur Lynch-Staunton:** Il est spécifiquement indiqué 14,85 millions de dollars destinés à l'Alliance canadienne pour le commerce du bois d'œuvre.

**M. Neville:** Effectivement, nous avons arrondi à 15 millions. Cette initiative se veut une réaction à l'imposition par les Américains, en mai 2002, de droits sur les exportations de bois d'œuvre par le Canada, droits qui totalisent quelque 27 p. 100. Il s'agit d'une initiative multiforme destinée à améliorer la situation du secteur du bois d'œuvre par le financement des associations de l'industrie qui ont subi des coûts considérables associés à la participation aux tractations entourant ce différend commercial et par un appui apporté aux initiatives d'ajustement économique communautaire.

Il s'agit donc d'une somme de 15 millions de dollars, après arrondissement, versée au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international en vue d'aider les associations de l'industrie du bois d'œuvre à assumer les coûts associés à leur participation aux tentatives de règlement de ce contentieux commercial, aux consultations, aux négociations et à la représentation juridique des parties. Dans le budget des dépenses, les subventions se présentent ainsi: 14,85 millions de dollars à l'Alliance canadienne pour le commerce du bois



respect to the \$0.5 million for Industry Canada, this is for operating expenses for preliminary activity relating to community adjustment issues. It is a separate issue.

**Senator Lynch-Staunton:** Can you tell us who is the Canadian Lumber Trade Alliance?

**Mr. Neville:** I think you would have to ask the Department of Foreign Affairs or Industry Canada.

**Senator Lynch-Staunton:** I can help you then, because the little information we have been able to find on it is that it was incorporated on January 28, 2003. This comes from the Industry Canada Web site, which lists a number of directors directly associated with the lumber industry out West. One is with Lignum Ltd., one is with Canfor and one is with International Forest Products. I am wondering what the policy is in handing over such a large amount of money to a corporation that — and I may be jumping to the wrong conclusion here — on the surface seems to have been created to receive it.

**Mr. Neville:** If the entity has been incorporated under the Canada Business Corporations Act, I do not see any reason why there would be a problem.

**Senator Lynch-Staunton:** The problem is that it was created less than two months ago. It has no track record or background. It has no financial statements. There is nothing except the information we have from the Industry Canada Web site, where it says it was incorporated on January 28, 2003. Yet, less than two months later, Parliament is being asked to hand over \$15 million to it.

**The Chairman:** Is there any other source of funds?

**Senator Lynch-Staunton:** There is no other information here. I know that this is a political decision, so I can only take you so far in this discussion. However, I am surprised that Treasury Board would approve such an expenditure based on the information I have, unless it had other information that is not available publicly.

**Mr. Neville:** I do not have any further information other than that it is a grant in this instance. If you wish to ask the department concerned, that might be one way to get additional information; but in terms of the Supplementary Estimates, it is presented as a grant to the Canadian Lumber Trade Alliance.

**Senator Lynch-Staunton:** On page 58, it says in brackets that funds were provided from the Treasury Board contingencies vote. Treasury Board obviously must have looked into the recipient of the funds and given approval based on its ability to spend them wisely. As I said, the only information I have been able to come up with is that this alliance was incorporated less than two

d'œuvre; 75 000 \$ à l'Alliance canadienne des remanufacturiers du bois; et 75 000 \$ à l'Association des entreprises indépendantes de nouvelle ouvraison du bois d'œuvre. Pour ce qui est des 0,5 million de dollars destinés à Industrie Canada, il s'agit de dépenses de fonctionnement associées aux activités préliminaires de préparation du plan d'ajustement communautaire. C'est différent.

**Le sénateur Lynch-Staunton:** Pouvez-vous nous dire qui est l'Alliance canadienne pour le commerce du bois d'œuvre?

**M. Neville:** Vous devriez poser la question au ministère des Affaires étrangères ou à Industrie Canada.

**Le sénateur Lynch-Staunton:** Alors, je vais vous aider, parce que nous avons quelques renseignements à son sujet. Nous avons appris que cette association a été créée le 28 janvier 2003. Ce renseignement a été obtenu sur le site Internet d'Industrie Canada qui donne la liste des membres de son conseil d'administration, toutes des personnes qui travaillent dans le secteur du bois de sciage dans l'Ouest. L'un d'eux représente la société Lignum Ltd., l'autre Canfor et le dernier International Forest Products. Je me demande en fonction de quelle politique on remet ainsi une somme aussi importante à une société qui semble avoir été exclusivement créée pour recevoir ce genre de fonds, mais il est possible que je saute aux conclusions.

**M. Neville:** Si cette entité a été constituée en société en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par action, je ne vois pas où est le problème.

**Le sénateur Lynch-Staunton:** Le problème, c'est qu'elle a été créée il y a moins de deux mois. Elle n'a pas de passé. Elle n'a pas d'état financier à produire. Nous ne savons rien à son sujet, si ce n'est ce que nous avons appris sur le site Web d'Industrie Canada, soit qu'elle a été constituée le 28 janvier 2003. Malgré cela, moins de deux mois plus tard, on demande au Parlement de lui verser 15 millions de dollars.

**Le président:** Est-elle financée par quelqu'un d'autre?

**Le sénateur Lynch-Staunton:** On ne dit rien ici. Comme c'est le résultat d'une décision politique, je ne peux aller trop loin dans cette discussion avec le témoin. Je m'étonne cependant de voir que le Conseil du Trésor approuve ce genre de dépenses sur la base des renseignements dont je dispose, à moins qu'il existe d'autres informations qui ne sont pas publiques.

**M. Neville:** Tout ce que je sais, c'est qu'il s'agit d'une subvention. Vous pourriez toujours demander au ministère concerné de vous fournir d'autres renseignements, mais pour ce qui est du Budget supplémentaire des dépenses, il s'agit ici d'une subvention destinée à l'Alliance canadienne pour le commerce du bois d'œuvre.

**Le sénateur Lynch-Staunton:** Toujours à la page 33, il est indiqué entre parenthèses que ces fonds proviennent du crédit Éventualités du Conseil du Trésor. Le Conseil du Trésor a certainement examiné à qui ces fonds sont destinés et donné son approbation, compte tenu de sa responsabilité de dépenser judicieusement les budgets qui lui sont confiés. Comme je le

months ago. I assume that the Treasury Board was faced with this request before the incorporation was registered.

**Mr. Neville:** Mr. Chairman, we work directly with the department concerned. The request would have come in from DFAIT because they did not have enough funds to make the payment at that time. Yet it was a necessity to make the payment. Hence it was on that basis that the approval would have been given after we looked at their cash flow, their requirements and the legality of the request within their mandate. Then we would have made a decision to go to TB vote 5 for this particular item.

**Senator Lynch-Staunton:** Do you have the date when Treasury Board provided the funds?

**Mr. Neville:** No, we do not have a date. We do not normally put forward a date as to when something is considered by the Treasury Board.

**Senator Lynch-Staunton:** I was hoping that you would dissuade me from tying in the creation of this alliance legally to a condition of its receiving the funds, rather than vice versa, that of having a well-established corporation with a track record that would justify its receiving the funds.

I am, hopefully wrongfully, interpreting from that that the funds were supplied, but someone said, "Hey, you had better make yourself legal"; so they rushed out and created this alliance. I cannot go any further, but I hope we do not just leave this hanging. This is \$15 million.

**Mr. Neville:** Having dealt with entities similar to this, not in the context of a grant but with foundations, I can say that we do not transfer funds until they are incorporated. I would think it is probably the other way around. We want it to be incorporated in order to transfer funds, that we would not transfer funds until it is incorporated. I am not arguing with the date that you state because I do not know if it is accurate. My thinking is that they would need to be incorporated in order to receive the funds.

**Senator Lynch-Staunton:** Would that mean that you could have a corporation receiving funds without a track record of any sort, just a name?

**Mr. Neville:** I go back to my original comment. That would be a departmental responsibility, to review what specific work was done by the Canadian Lumber Trade Alliance in order to be eligible to receive the grant of \$14.85 million.

**Senator Lynch-Staunton:** Does not Treasury Board ask questions, or do they just assume that Industry Canada or whatever department is asking for the funds will get them automatically?

disais, le seul renseignement que j'aie pu obtenir, c'est que l'Alliance a été constituée il y a moins de deux mois. Je suppose que le Conseil du Trésor a reçu cette demande avant sa constitution.

**M. Neville:** Monsieur le président, nous travaillons directement avec les ministères concernés. Cette demande a sans doute été formulée par le MAECI parce qu'il n'avait pas suffisamment de fonds pour effectuer les paiements nécessaires à ce moment-là. Quoi qu'il en soit, il faut faire le paiement en question. C'est donc sur cette base que nous avons sans doute donné l'autorisation, après avoir eut examiné la trésorerie et les besoins du ministère et avoir confirmé que cette demande s'inscrit dans le cadre de son mandat. Nous aurons décidé ensuite de prélever les fonds demandés sur le crédit 5 du CT pour ce poste en particulier.

**Le sénateur Lynch-Staunton:** Savez-vous quand le Conseil du Trésor a débloqué ces fonds?

**M. Neville:** Non. Nous ne datons pas la soumission des dossiers au Conseil du Trésor.

**Le sénateur Lynch-Staunton:** J'aurais espéré que vous me dissuadiez de conclure que cette alliance a spécifiquement été constituée pour recevoir les fonds réclamés, plutôt que l'inverse, auquel cas il se serait agi d'une organisation dûment établie disposant d'une fiche de route justifiant l'obtention de fonds.

J'espère que je me trompe en pensant que les sommes en question ont été octroyées avant que l'Alliance ne soit créée, après quoi quelqu'un a dû dire «vous feriez mieux de légaliser votre situation». Je n'irai pas plus loin, mais j'espère que nous n'allons pas laisser cela en suspens. Il s'agit tout de même de 15 millions de dollars.

**M. Neville:** Comme il m'est déjà arrivé de traiter avec des organismes semblables à celui-ci, pas pour des subventions parce qu'il s'agissait de fondations, je peux vous dire qu'aucun fonds n'est transféré avant que l'organisme ne soit dûment constitué. Je pense que c'est l'inverse qui a dû se produire. L'organisme doit être constitué avant que nous puissions lui verser des fonds, ce qui exclut la possibilité que des fonds soient transférés avant sa constitution. Je ne débattrai pas de la question de la date avec vous, parce que je n'ai pas l'information nécessaire en main. Je crois, cependant, que cet organisme a dû être constitué avant de recevoir les fonds.

**Le sénateur Lynch-Staunton:** Êtes-vous en train de dire qu'il est possible à une société de recevoir des fonds sans soumettre de documentation sur ses activités antérieures? Donnez-moi un seul exemple.

**M. Neville:** Je vais me répéter. Il incombait au ministère de vérifier le genre de travail effectué dans le passé par l'Alliance canadienne pour le commerce du bois d'œuvre afin de déterminer si elle pouvait prétendre à une subvention de 14,85 millions de dollars.

**Le sénateur Lynch-Staunton:** Le Conseil du Trésor ne pose pas de question? Il suppose simplement qu'Industrie Canada ou les autres ministères qui réclament les fonds posent automatiquement les questions nécessaires?

**Mr. Neville:** There would probably be discussions, Mr. Chair, between the analysts and the department. I am not privy to those discussions.

**Senator Lynch-Staunton:** As I say, I can only take this so far. I would appreciate it if someone could look into it. Perhaps this committee will want to pursue it.

**Mr. Neville:** Perhaps this committee would like to pursue it with the department concerned.

**Senator Lynch-Staunton:** That is certainly one party. I will stop there. Thank you, Mr. Chairman.

**Senator Cools:** There seems to be, if not a controversy, at least a major difference between the opinion in the documentation of the Department of Justice and Treasury Board's current position as outlined yesterday by the Minister Robillard. Can you tell us the difference between a major Crown project and one that is "treated" as a major Crown project?

**Mr. Neville:** I should have brought my other briefing book with me from the Public Accounts Committee yesterday. I will try to do this from memory.

A major project is one that exceeds the delegated authority of a department. Most departments — in this case, the Department of Justice — have a \$1-million delegated authority. A project in excess of \$1 million would be a major project.

**Senator Cools:** Do you mean \$100 million?

**Mr. Neville:** No, anything in excess of the delegated authority, in this case, \$1 million, is a "major project." A "major Crown project" has two components to it. The first component is high risk, and there are a number of subsets in terms of what constitutes "high risk." Any one of the components would suffice. The second component is cost in excess of \$100 million.

That is the standard definition, high risk and over \$100 million. Having said that, Mr. Chair, if a project is deemed to be high risk and is less than \$100 million, Treasury Board may deem the project to be a "major Crown project" nevertheless. There are instances where we have done that. The judicial centre project is an example.

**Senator Cools:** I understand your answer, but I still cannot grasp the difference between a major Crown project and one treated as a major Crown project. This has been dogging me. We had the Auditor General before us a couple of weeks ago. I have read Treasury Board Secretariat's manual on all of this. There is no doubt that the Department of Justice treated the firearms program as a major Crown project and designated it as such in all its documentation.

**Mr. Neville:** Mr. Chairman, I was trying to give you a high-level answer. To be more precise — again without my briefing notes — in order to deem a project as a major Crown project, approval in principle is required from cabinet, as a general rule.

**M. Neville:** Il y a forcément des discussions, monsieur le président, entre les analystes et le ministère concerné, mais je ne connais pas la teneur de ces échanges.

**Le sénateur Lynch-Staunton:** Comme je le disais, je n'irai pas plus loin, mais j'aimerais que quelqu'un se penche là-dessus. Ce comité pourrait peut-être s'en occuper.

**M. Neville:** Le comité voudra sans doute étudier la question plus à fond avec le ministère concerné.

**Le sénateur Lynch-Staunton:** Le ministère est certainement une des parties à cette affaire. Je vais m'arrêter ici. Merci beaucoup, monsieur le président.

**Le sénateur Cools:** Il semble exister une importante différence d'opinion dans la documentation du ministère de la Justice et dans celle du Conseil du Trésor, pour ne pas parler de controverse, relativement à la position énoncée par la ministre Robillard hier. Pouvez-vous nous dire quelle est la différence entre un grand projet de l'État et un projet considéré comme tel?

**M. Neville:** J'aurais dû me munir des notes d'information que j'ai utilisées hier devant le Comité des comptes publics. Je vais essayer de vous répondre de mémoire.

Un grand projet de l'État représente une somme supérieure au pouvoir délégué des ministères. La plupart des ministères — dans ce cas, celui de la Justice — disposent d'un pouvoir délégué qui est plafonné à 1 million de dollars. Un projet qui dépasse 1 million de dollars est considéré comme un grand projet de l'État.

**Le sénateur Cools:** Vous voulez dire 100 millions?

**M. Neville:** Non, tout ce qui dépasse le plafond du pouvoir délégué du ministère, dans ce cas 1 million de dollars, est un «grand projet de l'État» ou GPÉ. Pour qu'il y ait GPÉ, il faut deux choses: d'abord, la notion de risque élevé qui est décrétée en fonction de plusieurs éléments secondaires. La présence d'un seul de ces éléments suffit à déclarer le risque élevé. Deuxièmement, il faut que le coût dépasse 100 millions de dollars.

C'est ainsi que l'on définit normalement le GPÉ: risque élevé et plus de 100 millions de dollars. Cela dit, monsieur le président, dès qu'un projet est jugé à risque, même s'il est inférieur à 100 millions de dollars, le Conseil du Trésor peut le déclarer «grand projet de l'État». Cela est déjà arrivé. Le projet du centre judiciaire en est un exemple.

**Le sénateur Cools:** Je comprends votre réponse, mais je ne saisis pas encore la différence entre un grand projet de l'État et un projet considéré comme tel. C'est cela qui m'interpelle. Il y a deux semaines environ, la Vérificatrice générale est venue témoigner devant nous. J'ai lu tout le manuel du Secrétariat du Conseil du Trésor à ce sujet. De toute évidence, le ministère de la Justice a considéré que le programme de contrôle des armes à feu était un grand projet de l'État et il le nomme ainsi dans tous ses documents.

**M. Neville:** Monsieur le président, j'ai essayé de donner une réponse générale. De façon plus précise — et encore une fois je vous réponds ici de mémoire — pour qu'un projet soit classé GPÉ, le Cabinet doit, en règle générale, donner son accord de principe.

Second, the reporting requirements are much more stringent than a major capital project. There is a requirement to have a senior official in charge of the project who must report directly to the deputy head. There is also a requirement for a project manager. Evaluations and audits must be carried out on a regular basis. The evaluations are made public, as are the internal audits. There are a number of other components, Mr. Chair.

There is a stronger and more robust governance regime on a major Crown project than on a major capital project.

**Senator Cools:** Mr. Chairman, I prefer to defer to other members, but I will return to this point.

**Senator Stratton:** I would like to go right away, of course, to guns. In December the government withdrew its proposed Supplementary Estimates for the gun registry totalling \$72 million. It said it would manage the shortfall through "cash management." The Leader of the Government in the Senate stated on December 9 in her response to a question from Senator Murray that:

I believe that public scrutiny is such now, having been carried out by the Senate for some time, although not in the other place, that the government would try not to avail itself of that particular vote.

Here we have the figure for the gun registry funding in the Supplementary Estimates of \$59.4 million, which you have explained to a degree. There is also a contingency amount of \$14.1 million for incremental funding to meet core requirements. Funnily enough, adding \$14 million to \$59 million totals \$73 million, which is not far off the discarded Supplementary Estimate of \$72 million.

I know you have made a point of explaining, but when we look at the \$72 million, and the government's assurance that it would handle the shortfall through cash management, what exactly is that cash management? I do not see it in your explanation.

On page 7 of your submission you stated that the resources being sought would replace the \$72 million that was removed from the supply bill for Supplementary Estimates (A) in December 2002. The Department of Justice has reduced its original CFP requirements for 2002-03 by some \$12.6 million.

With that as background, can you assure me that this is "cash management" and that you are not coming for additional monies to replace that shortfall of \$72 million?

**Mr. Neville:** There are a number of questions there. I would like to go through them in sequence. First, in the original Supplementary Estimates (A) for 2002-03, there was \$72 million. Let us keep that number in mind. It was taken out of the

Deuxièmement, les exigences en matière de reddition de comptes sont beaucoup strictes que pour un GPÉ normal. Un haut fonctionnaire, chargé d'assumer la responsabilité du projet en question, doit directement relever de l'administrateur général. En outre, un gestionnaire doit être nommé. Des évaluations et des vérifications doivent être effectuées régulièrement. Les évaluations sont rendues publiques, comme les vérifications internes. Il existe donc plusieurs éléments, monsieur le président.

Le régime de gouvernance appliqué aux grands projets de l'État est beaucoup plus exigeant que celui appliqué aux grands projets d'immobilisations.

**Le sénateur Cools:** Monsieur le président, je vais laisser la parole à d'autres membres du comité, mais je reviendrai sur cet aspect.

**Le sénateur Stratton:** Comme vous pouviez vous y attendre, je vais tout de suite passer à la question des armes à feu. Au mois de décembre, le gouvernement a retiré du Budget supplémentaire des dépenses sa demande de 72 millions de dollars pour son registre des armes à feu. Il a dit qu'il pourrait couvrir le manque à gagner par la «gestion de sa trésorerie». Dans sa réponse à une question du sénateur Murray, le 9 décembre, le leader du gouvernement au Sénat a déclaré à ce sujet:

Je pense que le degré de surveillance publique est tel maintenant, surveillance exercée depuis un certain temps par le Sénat à défaut de l'autre endroit, que le gouvernement ne s'y essaierait pas.

Il est ici question de 59,4 millions de dollars supplémentaires réclamés pour le financement du registre des armes à feu, ce que vous nous avez expliqué en partie. Il y a également un crédit supplémentaire pour éventualités de 14,1 millions de dollars destiné à répondre aux principaux besoins de fonctionnement. Il est d'ailleurs intéressant de constater que 14 millions plus 59 millions égale 73 millions, soit à peu près les 72 millions de dollars inscrits au Budget supplémentaire des dépenses qui a été mis de côté en décembre.

Je sais que vous nous avez déjà fourni une explication, mais pouvez-vous me dire ce que le gouvernement entend exactement par recours à la gestion de trésorerie pour combler le manque à gagner? Vous ne nous en avez pas parlé.

À la page 9 de votre mémoire, vous précisez que les ressources demandées sont destinées à remplacer les 72 millions de dollars retirés du projet de loi des crédits pour le Budget supplémentaire des dépenses (A) en décembre 2002. Le ministère de la Justice a réduit ses exigences initiales pour 2002-2003 de quelque 12,6 millions de dollars.

Cela étant posé, pouvez-vous me garantir que c'est là ce qu'il faut entendre par «gestion de trésorerie» et que vous n'allez pas vous représenter devant nous pour réclamer des fonds supplémentaires afin de combler le manque à gagner de 72 millions de dollars?

**M. Neville:** Vous venez de poser plusieurs questions en une. Je vais les prendre l'une après l'autre. D'abord, la somme indiquée dans le Budget supplémentaire des dépenses (A) pour 2002-2003 était de 72 millions de dollars, ne l'oublions pas. Elle

Supplementary Estimates supply bill. There is no funding in the Supplementary Estimates (A) supply bill for firearms. We now move to Supplementary Estimates (B). For 2002-2003, it only has \$59 million for the Canadian Firearms Program. I stress that amount, \$59 million.

The makeup of that \$59 million is based on vote 1, \$50.589 million and vote 5, \$8.858 million, for a total of \$59.447 million. The other amount that the Senate was referring to, namely, \$14.1 million, is not related to the Canadian Firearms Program whatsoever.

The amount of \$14.1 million is part of the \$16.4 million, which is incremental funding to address core operational requirements of the Department of Justice outside the Canadian Firearms Program. It was for the drug prosecution fund and for Aboriginal litigation. The amount of \$14.1 million was paid out of TB vote 5 until Supplementary Estimates (B) is approved.

That being said, I want to return to the \$59.447 million, the last part of your question, and how that cash is managed. The department has taken stringent measures to reduce their operating costs. Payments under provincial agreements and to other federal partners are being delayed; arrangements from provincial policing agencies are being delayed as well as payments to Aboriginal communities. In addition, they have cut all discretionary spending and have deferred payments through staffing and contracting where possible. The new number in the Supplementary Estimate is \$59 million and not \$72 million. Does that help you?

**Senator Stratton:** When you say it is cash management, in business that was called putting off until next year what you cannot afford to do this year. Are you telling us that?

**Mr. Neville:** No. On the cash management part, they have deferred payments. They have not made those payments.

**Senator Stratton:** I appreciate all that. However, you still must pay those bills. You are saying, "deferred."

**Mr. Neville:** That is until Supplementary Estimates (B) is approved by Parliament, in which case they will have the funds and will make the payments accordingly.

**Senator Stratton:** You are coming to us for part of the \$72 million.

**Mr. Neville:** An amount of \$59 million is required out of the previous \$72 million. The difference between the two is reduced salaries — that is, reduced staffing — reduced contracting, and

provient du projet de loi des crédits. Il n'y a pas de projet de loi des crédits pour le financement des armes à feu par le biais du Budget supplémentaire des dépenses (A). Passons maintenant au Budget supplémentaire des dépenses (B). Pour 2002-2003, la seule somme prévue pour le Programme canadien de contrôle des armes à feu est de 59 millions de dollars. J'insiste: 59 millions de dollars!

Ce montant de 59 millions de dollars se subdivise ainsi: crédit 1, 50 000 589 \$ et crédit 5, 8 858 000 \$ pour un total de 59 447 000 \$. La différence réside dans la somme maintenant demandée au Sénat, soit 14,1 millions de dollars qui n'a absolument rien à voir avec le Programme canadien de contrôle des armes à feu.

Cette somme s'applique au 16,4 millions de dollars correspondant aux fonds supplémentaires demandés pour répondre aux principaux besoins de fonctionnement du ministère de la Justice, en marge du Programme canadien de contrôle des armes à feu. Il s'agit de fonds destinés au Programme de lutte contre les stupéfiants et au Programme des litiges autochtones. Cette somme de 14,1 millions de dollars a été prélevée sur le crédit 5 du CT en attendant que le Budget supplémentaire des dépenses (B) soit approuvé.

Cela dit, je vais maintenant revenir au 59,447 millions de dollars pour la dernière partie de votre question et pour vous expliquer en quoi il s'agit de gestion de trésorerie. Le ministère a appliqué des mesures très strictes afin de réduire ses coûts de fonctionnement. Les paiements effectués aux provinces, en vertu d'ententes fédérales-provinciales, et à d'autres partenaires fédéraux ont été retardés, au même titre que les versements destinés aux services de police provinciaux et ceux attendus par les collectivités autochtones. En outre, le ministère a éliminé toutes ses dépenses discrétionnaires; il a retardé autant que possible la dotation de certains postes et l'octroi de certains contrats. Le nouveau chiffre dans le Budget supplémentaire des dépenses est de 59 millions de dollars, pas 72. Est-ce que cela répond à votre question?

**Le sénateur Stratton:** Vous dites que c'est là de la gestion de trésorerie, mais dans le secteur privé on parlerait d'un simple report des dépenses d'une année sur l'autre, quand on manque de moyens. C'est ce que vous nous dites?

**M. Neville:** Non. S'agissant de la gestion de la gestion de trésorerie, le ministère a retardé des paiements. Il n'effectue pas les paiements prévus.

**Le sénateur Stratton:** Je le comprends bien, mais il faudra tout de même payer ces factures. Vous dites qu'on a «retardé» les paiements.

**M. Neville:** Jusqu'à ce que le Budget supplémentaire des dépenses (B) soit approuvé par le Parlement; à ce moment-là, le ministère disposera des fonds nécessaires pour effectuer les paiements en conséquence.

**Le sénateur Stratton:** Vous nous réclamez une partie des 72 millions de dollars.

**M. Neville:** On demande ici 59 millions de dollars par rapport au 72 millions de dollars qui avaient été réclamés avant. La différence entre les deux montants correspond à une réduction de

they have actually reduced discretionary spending. That is the difference between the \$72 million and the \$59 million. They got this far in the year without asking us for access to TB vote 5 because they deferred payments to all these entities, namely, provincial agreements, federal partners, provincial policing, Aboriginal communities and so forth. That is how they have been able to survive.

**Senator Stratton:** They now have to pay the bills out of the \$59 million.

**Mr. Neville:** Yes, once they receive approval.

**Senator Stratton:** Despite the fact that they talked about making up the shortfall of \$72 million through cash management, we are indeed paying \$59.4 million towards that.

**Mr. Neville:** If the Supplementary Estimate were approved by Parliament, they would make those payments. That is correct.

**Senator Stratton:** Have other funds for this cash management process been put into or deferred to other departments? In other words, do we have all the information, or are there other costs that had been hived off to other departments; or are they fully accounted for here when we talk about the \$59.4 million? That is to say, there are no other costs in any other departmental Supplementary Estimates to your knowledge?

**Mr. Neville:** There are two questions there. You mentioned the term “cash management.” In vote 1, their operating vote, the Department of Justice has flexibility. They would have probably used some of those funds internally to cash manage as well, so that we are not losing sight of that. With respect to the \$59.4 million, that is for the needs of the department and any commitments that they would have made to any other departments. However, there is additional funding in the RCMP because they are coming in under the Canadian Firearms Program for resources.

**Mr. David Bickerton, Executive Director, Expenditure Operations & Estimates Directorate, Comptrollership Branch, Treasury Board Secretariat:** If I could add a point of clarification, part of the \$59 million were the costs of other federal partners. They include some costs being incurred now by the RCMP Police. Once the Supplementary Estimates are approved, those monies will be transferred to the RCMP for the costs they have incurred over the course of this fiscal year.

la masse salariale — par une réduction du nombre d'employés — à une réduction du volume de contrats octroyés ainsi qu'à une réduction des dépenses discrétionnaires. Tout cela donne la différence entre les 72 millions d'avant et les 59 millions de maintenant. Le ministère a pu se débrouiller jusqu'à la fin de l'exercice ou presque sans nous demander de prélever des fonds sur notre crédit 5, parce qu'il a retardé des paiements à d'autres entités, notamment aux provinces dans le cadre des ententes conclues avec elles, ainsi qu'à des partenaires du fédéral, aux services de police provinciaux, aux collectivités autochtones et ainsi de suite. C'est ainsi que le ministère est parvenu à survivre.

**Le sénateur Stratton:** Et maintenant il faut payer toutes ces factures sur les 59 millions de dollars.

**M. Neville:** Oui, une fois que l'approbation aura été donnée.

**Le sénateur Stratton:** Même si le ministère dit qu'il a comblé le manque à gagner par rapport au 72 millions de dollars en ayant recours à des mesures de gestion de trésorerie, nous nous trouvons effectivement à payer 59,4 millions de dollars sur cette somme.

**M. Neville:** Si le Budget supplémentaire des dépenses est approuvé par le Parlement, le ministère pourra effectuer ces paiements. Vous avez raison.

**Le sénateur Stratton:** D'autres fonds ont-ils été obtenus d'autres ministères dans le cadre de ce processus de gestion de la trésorerie? Autrement dit, disposons-nous de toute l'information voulue ou existe-t-il des coûts qui ont été transférés à d'autres ministères? Est-ce que tout est comptabilisé dans les 59,4 millions de dollars. À votre connaissance, il n'existe aucun autre coût rattaché à ce programme que l'on retrouverait dans le Budget supplémentaire des dépenses d'autres ministères?

**M. Neville:** C'est certain. Vous avez parlé de «gestion de trésorerie». En vertu de son crédit 1, crédit pour dépenses de fonctionnement, le ministère de la Justice dispose d'une certaine souplesse. Il a sans doute utilisé une partie de ces fonds à l'interne pour gérer sa trésorerie et il ne faut pas perdre cela de vue. Pour ce qui est des 59,4 millions de dollars, cette somme correspond aux besoins propres du ministère et aux engagements qu'il a pris envers d'autres ministères fédéraux. En revanche, il y a un financement supplémentaire pour la GRC dont les ressources contribuent aussi à l'administration du Programme canadien de contrôle des armes à feu.

**M. David Bickerton, directeur exécutif, Direction des opérations et des prévisions des dépenses, Direction générale de la fonction de contrôleur, Secrétariat du Conseil du Trésor:** Si vous me le permettez, je voudrais apporter une précision. Une partie des 59 millions de dollars correspond à des coûts associés aux relations que le ministère entretient avec d'autres partenaires fédéraux. Il y a notamment une partie des coûts actuellement subis par la GRC. Une fois que le Budget supplémentaire des dépenses aura été approuvé, ces fonds seront transférés à la GRC au chapitre des coûts subis durant l'exercice financier.

**Mr. Neville:** This came up yesterday as well. I should like to think of this as three parts. First, there are Department of Justice CFP costs that are purely related to the department. They are voted under vote 1, the operating vote.

Second, there are other departments involved in this particular initiative that are funded by Department of Justice. Therefore, the Department of Justice seeks the money. They receive the money and transfer it to the departments, for example, the RCMP, et cetera. Those two together are part of CFP vote 1.

There is a third part that is confusing, and may be connected to what you have read in the Auditor General's report. There is a third component for departments that incur expenses but do not charge back. They keep track of those costs but they do not charge it back — for example, the Department of Public Works and Government Services' costs for accommodation. The Auditor General has said, "In this particular instance, we would like to know the total cost — that is, part one, the cost of a purely dedicated amount related to the Canadian Firearms Program under the Department of Justice, and part two, those partners that are working with the department and who are funded from vote 1 — again, the RCMP, CCRA and so on. The third component involves the costs of items that are provided free of charge by other departments and therefore should be added in. If you added the three parts together, you would have a complete overview of the Canadian Firearms Program, but it is not the traditional way in which we vote the funds.

Minister Cauchon has agreed, in the other place, to provide that information, either in a future report on plans and priorities or in a future departmental performance report.

**Senator Stratton:** That helps to explain it. There are fairly substantial monies, as you know, across the various departments for which we need an accounting. Including these Supplementary Estimates, what is the total running cost for the gun registry to date? What costs do you expect over the planning horizon? For example, contingencies have been used for six years, from 1995-96 to 2001-02, totalling \$156 million. Taking into consideration those contingencies and the other costs that you have identified as being spread over various departments, what is the total cost to date of the gun registry? What is the anticipated total cost over the planning horizon of the gun registry? If you cannot supply that information today, I would appreciate receiving it at another time.

**M. Neville:** Il en a aussi été question hier. Je considère plutôt que nous avons à faire à un budget en trois parties. Premièrement, il y a les coûts associés à la période comptable en cours, qui concernent uniquement le PCCA, et qui ont été encourus par le ministère de la Justice. Ils sont couverts par le crédit budgétaire 1, celui des dépenses de fonctionnement.

Deuxièmement, d'autres ministères concernés par cette initiative sont financés par le ministère de la Justice. Dès lors, celui-ci doit demander l'argent nécessaire pour cette opération. Quand il le reçoit, il le transfère au ministère ou service concerné, comme la GRC. Ces deux premiers volets du PCCA sont visés par le crédit 1.

Il y a un troisième élément qui n'est pas simple et qui est sans doute relié à ce que vous avez lu dans le rapport de la Vérificatrice générale. Il s'agit des dépenses subies par les ministères mais qui ne sont pas répercutées sur d'autres. Les ministères concernés retracent les coûts en question mais ne les imputent pas à d'autres — comme le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux dans le cas des locaux. La Vérificatrice générale a dit que, dans ce cas particulier, elle aimerait connaître le coût total de l'opération, c'est-à-dire d'un côté les coûts exclusivement rattachés à l'administration du Programme canadien de contrôle des armes à feu, pour le ministère de la Justice, et les coûts subis par les partenaires du ministère qui sont financés grâce au crédit 1, c'est-à-dire la GRC, l'ADRC et les autres. Le troisième élément est composé de tous les postes budgétaires qui ne sont absolument pas récupérés par les ministères et qui viennent s'ajouter ici. Si vous ajoutez ces trois éléments, vous obtenez un portrait assez complet de ce que coûte le Programme canadien de contrôle des armes à feu, mais ce n'est habituellement pas ainsi que l'on procède pour les crédits.

Quand il a témoigné devant le comité de l'autre Chambre, le ministre Cauchon a accepté de fournir cette information, soit à l'occasion d'un futur rapport sur les plans et priorités de son ministère, soit à l'occasion d'un rapport de rendement du ministère.

**Le sénateur Stratton:** Voilà ce qui explique un peu mieux les choses. Comme vous le savez, nous devons tenir compte de sommes assez importantes réparties entre les différents ministères. En tenant compte de ce qui est prévu dans ce Budget supplémentaire des dépenses, combien aura coûté en tout le registre des armes à feu? Quels coûts envisagez-vous à l'horizon? Six années durant, il a fallu débloquer des crédits pour éventualités, de 1995-1996 à 2001-2002, pour un total de 156 millions de dollars. Quand on tient compte de ces éventualités passées des autres coûts que vous attribuez aux différents autres ministères concernés, à combien s'élève le coût total du registre des armes à feu jusqu'ici? Combien pense-t-on que ce programme va coûter dans un avenir prévisible? Si vous ne pouvez nous fournir cette information aujourd'hui, j'aimerais la recevoir plus tard.

**Mr. Neville:** It is always my intention to be as forthright as possible at the time of the committee meeting. May I take a minute to try to align the numbers? Coming back means much additional work for my staff, and I would like to avoid that. It will take me a moment or two.

**Senator Mahovlich:** I do not think it is \$1 billion.

**Senator Stratton:** If you read the data, Mr. Neville has told us that it is close to \$ 1 billion — I think it was \$896 million.

**Mr. Neville:** I could spend a good part of the morning reviewing the details. I will give the figures to you by year so that you will at least have an idea how much we have spent per year of the last seven years. They are as follows: 1995-96, \$12,753,000; 1996-97, \$26,138,000; 1997-98, \$50,322,000; 1998-99, \$130,807,000; 1999-2000, \$131,254,000; 2000-01, \$200,364,000; and 2001-02, \$136,629,000.

If you add those figures, you should have a total of \$688.267 million by the end of 2001-02. I could break that down into the major components of program administration, communications and public affairs, Canadian firearm registration, program delivery and national enforcement. I think you are looking for summary amounts. Total at the end of 2001-02 is \$688.267 million.

Moving into the current fiscal year and the Main Estimates, the rounded-out number is approximately \$35 million for 2002-03. There was nothing in Supplementary Estimates (A), and in Supplementary Estimates (B), the rounded figure is \$59 million. That would give us \$95 million for the current year, give or take some, for \$783 million in planned expenditures by the end of 2002-03.

**Senator Cools:** That is consistent.

**Mr. Neville:** It is important for an accountant to be consistent. For the future out years, 2003-06, the report on plans and priorities will, in all likelihood, be tabled in the House of Commons in the next couple of weeks. You will find in that report the proposed planned spending for the three out years.

**Senator Stratton:** Is it \$113 million for the next year?

**Mr. Neville:** That amount is in the Main Estimates for 2003-04. I think you may want to look at the reports on plans and priorities, which will be tabled soon, specifically in respect of the Department of Justice. You will find interesting sections that deal with the Canadian Firearms Program, where you will see the planned spending for each of the three out years.

**Senator Stratton:** Where do the out years begin?

**M. Neville:** J'essaie toujours d'être aussi direct que possible lors des réunions de comités. Si vous le permettez, je vais prendre une minute pour faire mes additions. Chaque fois que nous devons communiquer des informations a posteriori, mon personnel doit effectuer du travail supplémentaire et je voudrais l'éviter. Il ne me faudra qu'une ou deux minutes.

**Le sénateur Mahovlich:** Je ne pense pas que l'on parle d'un milliard de dollars.

**Le sénateur Stratton:** Lisez les chiffres et vous verrez, comme M. Neville nous l'a dit, qu'on approche le milliard de dollars — je crois qu'on parle de 896 millions.

**M. Neville:** Je pourrais passer une bonne partie de la matinée à revoir tout cela dans le détail. Je vais vous donner les chiffres par année pour que vous ayez au moins une idée de ce que nous avons dépensé par exercice financier au cours des sept dernières années. Voici: 1995-1996, 12 753 000; 1996-1997, 26 138 000; 1997-1998, 50 322 000; 1998-1999, 130 807 000; 1999-2000, 131 254 000; 2000-2001, 200 364 000 et 2001-2002, 136 629 000.

L'addition de ces chiffres donne 688,267 millions de dollars à la fin de l'exercice de 2001-2002. Je pourrais vous ventiler tout cela en fonction des grands volets du programme, c'est-à-dire administration, communications et affaires publiques, enregistrement des armes à feu, prestation du programme et application de la loi à l'échelle nationale. Cependant, je crois que vous voulez avoir un montant global qui, à la fin de l'exercice de 2001-2002, s'établit à 688,267 millions de dollars.

Si l'on ajoute l'exercice en cours et le Budget principal des dépenses, on obtient une somme d'environ 35 millions de dollars pour 2002-2003 après arrondissement. Rien n'était prévu dans le Budget supplémentaire des dépenses (A) et pour ce qui est du Budget supplémentaire des dépenses (B), le chiffre arrondi est de 59 millions de dollars, pour un total d'environ 95 millions de dollars pour l'exercice en cours. Si l'on tient compte des dépenses prévues jusqu'au terme de l'exercice 2002-2003, on arrive à 783 millions de dollars en tout.

**Le sénateur Cools:** Ça marche!

**M. Neville:** C'est important, pour un comptable, que les chiffres correspondent. Selon toute vraisemblance, le rapport sur les plans et priorités destiné à couvrir les années à venir, de 2003 à 2007, sera déposé à la Chambre des communes dans deux ou trois semaines. C'est dans ce rapport que vous trouverez les dépenses prévues pour les trois prochaines années.

**Le sénateur Stratton:** Parle-t-on de 113 millions de dollars pour l'année prochaine?

**M. Neville:** Cette somme se trouve dans le Budget principal des dépenses de 2003-2004. Vous voudrez sans doute examiner les rapports sur les plans et priorités qui seront bientôt déposés, surtout celui du ministère de la Justice. Vous y trouverez des parties intéressantes sur le Programme canadien de contrôle des armes à feu et vous verrez quelles dépenses sont envisagées pour les trois prochaines années.

**Le sénateur Stratton:** Quelle est la première année de planification?



**Mr. Neville:** One out year is 2003-04.

**Senator Stratton:** That is a couple of weeks from now. You will be here tomorrow night for Main Estimates.

**Mr. Neville:** My colleague, Mr. Bickerton, will be here. The two subsequent out years are 2004-05 and 2005-06. Those numbers will be in the reports on plans and priorities.

**Senator Cools:** I cannot see a number for firearms in the Main Estimates.

**The Chairman:** We will examine the Main Estimates for next year when we meet tomorrow night.

**Senator Cools:** I wanted to ask Mr. Neville how much there was for that.

**The Chairman:** The question can be addressed tomorrow night.

**Senator Stratton:** It is too bad that we do not have more time because I would like to continue with this issue, particularly with a concern about the cost of the needed software replacement.

**Senator Furey:** Mr. Neville, my question is a fairly general one and it follows from the initial question of Senator Stratton. The cash management scenario, which you outlined for the committee, involves delaying payments on a number of programs, contracting out, discretionary funding, et cetera. Is this a fairly normal practice for departments that find themselves cash-strapped in one program when they are expecting funding for other programs?

**Mr. Neville:** Yes, it is normal. Every year we receive a number of requests from departments for funding in either Supplementary Estimates (A) or (B). We suggest that, based on our analysis, they have enough cash and flexibility within their appropriation to cash manage until Parliament approves its funding. Therefore, we do not wish to access the TB vote 5 when we can demonstrate to the department that it is not necessary. This is a case in point: There was enough flexibility in the justice department's vote 1 — that was our take on it. They agreed, and hence they are cash managing until approval of Supplementary Estimates (B).

**Senator Furey:** At first blush, it may seem as though a department is looking for more money. However, once this cash-management scenario is approved, Treasury Board is not increasing, in any way, the actual funding for any particular program.

**Mr. Neville:** We will be increasing the vote for those items identified in Supplementary Estimates (B), once they are approved.

**Senator Comeau:** Following up on Senator Furey's question, what would happen if the House were not to approve the \$59 million funding for the gun registry?

**M. Neville:** 2003-2004.

**Le sénateur Stratton:** C'est dans deux ou trois semaines. Vous revenez, demain soir, pour le Budget principal des dépenses?

**M. Neville:** C'est mon collaborateur, M. Bickerton, qui sera là. Les deux années suivantes seront 2004-2005 et 2005-2006. Les chiffres apparaîtront dans les rapports sur les plans et priorités.

**Le sénateur Cools:** Je ne vois rien qui concerne les armes à feu dans le Budget principal des dépenses.

**Le président:** Nous reviendrons demain soir sur le Budget principal des dépenses pour l'année prochaine.

**Le sénateur Cools:** Je voulais que M. Neville nous dise combien on prévoyait pour ce programme.

**Le président:** Nous pourrions poser cette question demain soir.

**Le sénateur Stratton:** C'est dommage que nous n'ayons pas plus de temps, parce que j'aurais aimé poursuivre cette discussion, surtout en ce qui concerne les coûts associés au remplacement obligatoire des logiciels.

**Le sénateur Furey:** Monsieur Neville, ma question va être assez générale et elle fait suite à la première qu'a posée le sénateur Stratton. Dans le scénario de gestion de trésorerie que vous avez expliqué au comité, il est question de retarder des paiements pour plusieurs programmes, de ne plus donner autant de contrats à l'extérieur, de limiter les dépenses discrétionnaires, etc. S'agit-il là de pratiques courantes pour les ministères qui se trouvent à court de liquidités dans un programme et qui sont tenus, par ailleurs, d'en financer d'autres?

**M. Neville:** Oui, c'est normal. Tous les ans, nous recevons plusieurs demandes de financement des ministères par le biais du Budget supplémentaire des dépenses (A) ou (B). Nous leur disons éventuellement qu'en fonction de notre analyse des dossiers, ils disposent d'un budget suffisant et d'une certaine souplesse dans la limite de leur crédit pour gérer leur trésorerie jusqu'à ce que le Parlement approuve le financement demandé. Ainsi, nous préférons ne pas recourir au crédit 5 du CT quand nous pouvons prouver au ministère que ce n'est pas nécessaire. Voici un exemple: Nous avons estimé que le ministère de la Justice disposait d'une marge de manœuvre suffisante dans l'utilisation de son crédit 1. Il a accepté et a appliqué des techniques de gestion de trésorerie en attendant que le Budget supplémentaire des dépenses (B) soit approuvé.

**Le sénateur Furey:** A priori, on aurait pu penser que le ministère voulait obtenir plus d'argent. Toutefois, une fois ce scénario de gestion de trésorerie approuvé, on voit que le Conseil du Trésor n'augmente pas la cagnotte du ministère pour tel ou tel programme.

**M. Neville:** Nous augmenterons le crédit pour les postes mentionnés dans le Budget supplémentaire des dépenses (B) après approbation.

**Le sénateur Comeau:** Pour enchaîner sur la question du sénateur Furey, pouvez-vous me dire ce qui se passerait si la Chambre n'approuvait pas les 59 millions de dollars demandés pour le registre des armes à feu?

**Mr. Neville:** Mr. Chair, it is a hypothetical question.

**Senator Comeau:** However, the money has been spent. I am trying to think of how I would run my business if I had to depend on somebody saying yes or no at the end of the year to pay my bills. Would I continue spending the dollars, which have not been approved? A strong signal was sent some weeks ago that there were problems with the firearms registry, and it was pulled from Supplementary Estimates (A). The spending continued, but what if it was not approved?

**Mr. Neville:** My understanding is Minister Cauchon has said in the other place that this government has made a decision to put those additional requirements in Supplementary Estimates (B). They are in front of you for discussion.

**Senator Comeau:** My understanding is that this government can say, "We have a program," and that Parliament would say yes or no to the money. However, if the money is spent, Parliament has no choice. We have to pass the Estimates because the money has been spent. I may be looking at this simplistically.

**Mr. Neville:** It is a hypothetical question and I prefer not to answer those. I will make this observation: The Department of Justice has taken action, specifically in the CFP program, to defer making payments. Therefore, payments have not been made.

**Senator Comeau:** Nevertheless, the accounts payable are there.

**Senator Furey:** It has never happened in the past.

**Senator Comeau:** Yes, but maybe we should be questioning why this is happening. It is a parliamentary responsibility to vote the money; it is not the government's responsibility.

**Senator Furey:** If the witness does not want to answer a hypothetical question, perhaps we should put something concrete to him. Has this type of scenario that Senator Comeau is outlining ever happened in the past? If so, what were the consequences?

**Mr. Neville:** We have not, to the best of our knowledge, been in a situation where an amount has been taken out of the Supplementary Estimates, as was the case in Supplementary Estimates (A).

**Senator Comeau:** I appreciate that I was posing a hypothetical question and it was not very fair. However, it is something we may need to pursue more vigorously in this committee.

My understanding is that, over the past number of years, a total of \$469 million was requested under Supplementary Estimates for this registry. The Auditor General's report recently noted that Supplementary Estimates are only

**M. Neville:** Monsieur le président, c'est une question hypothétique.

**Le sénateur Comeau:** Pourtant, cet argent a déjà été dépensé. Je me demande comment j'administrerais mon entreprise si je devais dépendre du bon vouloir de quelqu'un d'autre pour régler mes factures à la fin de l'année. Est-ce que je continuerais à dépenser les fonds qui ne m'auraient pas été alloués? Il y a quelques semaines, il y a eu des problèmes avec le registre des armes à feu et les crédits prévus ont été retirés du Budget supplémentaire des dépenses (A). Les dépenses ont continué, mais que se passera-t-il si elles ne sont pas approuvées?

**M. Neville:** Je crois comprendre que le ministre Cauchon a déclaré, dans l'autre Chambre, que le gouvernement avait pris la décision de demander ces fonds additionnels dans le Budget supplémentaire des dépenses (B). Vous êtes maintenant saisi de cette demande pour discussion.

**Le sénateur Comeau:** Si je comprends bien, le gouvernement peut dire «Nous avons un programme à financer» et le Parlement doit approuver ou rejeter les fonds pour le programme en question. Cependant, quand l'argent est dépensé, le Parlement n'a pas le choix. Nous devons forcément adopter le Budget supplémentaire des dépenses parce que l'argent a déjà été dépensé. Il est possible que je sois simpliste dans mon raisonnement.

**M. Neville:** C'est une question hypothétique à laquelle je préfère ne pas répondre. Je ferai cependant une remarque: le ministère de la Justice a pris des mesures qui, dans le cas du Programme canadien de contrôle des armes à feu, ont consisté à différer certains paiements. Des paiements n'ont pas été effectués.

**Le sénateur Comeau:** Il demeure qu'il faut maintenant régler les comptes fournisseurs.

**Le sénateur Furey:** Cela ne s'est jamais produit dans le passé.

**Le sénateur Comeau:** Certes, mais nous devrions peut-être nous demander pourquoi cela arrive maintenant. Il incombe au Parlement de voter un crédit et ce n'est pas la responsabilité du gouvernement.

**Le sénateur Furey:** Si le témoin ne veut pas répondre à une question hypothétique, nous pourrions peut-être lui soumettre un cas plus concret. Le genre de scénario que vient de décrire le sénateur Comeau s'est-il déjà produit dans le passé? Dans l'affirmative, quelles en ont été les conséquences?

**M. Neville:** Autant que je sache, nous ne nous sommes jamais retrouvés dans une situation où un montant a dû être retiré du Budget supplémentaire des dépenses, comme lors du dernier Budget supplémentaire des dépenses (A).

**Le sénateur Comeau:** Je savais que j'allais poser une question hypothétique et que ce n'était pas juste, mais il va falloir que nous poursuivions ce débat plus vigoureusement au sein de notre comité.

Je crois comprendre qu'au fil des ans, on a demandé 469 millions de dollars pour ce registre par le biais de budgets supplémentaires des dépenses. Récemment, la vérificatrice générale faisait remarquer dans son rapport que le Budget

for unanticipated expenditures not approved by Treasury Board in the normal business cycle — those that cannot be estimated in advance.

To me, \$469 million is a great deal of money that cannot be estimated. Does this not raise red flags?

**Mr. Neville:** We are concerned every time a submission comes in from a department asking for additional funds. This means that additional amounts over and above what was planned are being requested. Therefore, we obviously are quite concerned.

We all know that the Canadian Firearms Program was a complex program. As it evolved, it was fraught with a lot of changes that were not planned at the outset. There were legislative amendments. There were decisions taken by the provinces. There were some internal decisions made. All of that put it in what we call “off-cycle” to the Main Estimates. Hence, when you are off-cycle, your next recourse is to the Supplementary Estimates process. This is exactly what we have done. We have gone to Parliament with a request for Supplementary Estimates subsequent to the Main Estimates because there have been decisions made that were either not contemplated or, if they were, the impact was not fully understood. Therefore, only at the time of the Supplementary Estimates could we deal with those requests.

**Senator Comeau:** To the tune of \$469 million.

**Mr. Neville:** Correct. It is obviously a file that has evolved significantly. I am sure we have all been made aware of the changes along the way. What you are seeing is the result.

**Senator Comeau:** The initial firearms registry was supposed to be self-financing eventually. Is this still the target in the plans submitted to the Treasury Board?

**Mr. Neville:** Not to the same extent it was to be originally. This was to be almost entirely self-financed, with a small amount to be funded by Parliament. In effect, what we are seeing now is a significant reduction in the revenues with a significant increase in the cost.

**Senator Comeau:** My follow up question is: Have any plans been provided to you that foresee recouping this money from the firearms' owners?

**Mr. Neville:** I do not believe that is the government's intention. Minister Cauchon has made many announcements, but I do not recall that particular one among them.

**Senator Comeau:** Have any plans been presented to Treasury Board to recoup the costs?

**Mr. Neville:** Do you mean the entire costs? First of all, we have not spent a billion dollars. As far as I know, there are no plans to recoup the amount that has been spent so far.

supplémentaire des dépenses doit uniquement servir aux dépenses inattendues qui ne sont pas approuvées par le Conseil du Trésor dans le cadre d'un cycle d'activités normal, autrement dit les dépenses qu'on ne peut estimer.

Personnellement, je dirais que 469 millions de dollars c'est beaucoup d'argent pour qu'on n'ait pas été en mesure de l'estimer. Cette situation ne provoque-t-elle pas le passage au rouge de certains voyants?

**M. Neville:** Nous n'aimons pas être saisis d'une demande de fonds additionnels émanant d'un ministère. Cela veut dire qu'il faut trouver de l'argent en plus de ce qui a été prévu et réclamé. Inutile de vous dire que nous n'aimons pas cela.

Nous savons tous que le Programme canadien de contrôle des armes à feu est complexe et, avec le temps, il a subi un grand nombre de changements qui n'avaient pas été envisagés au début. Il a fait l'objet de modifications à cause d'amendements législatifs. Les provinces ont pris certaines décisions. Des décisions ont été prises à l'interne également. Tout cela s'est inscrit hors du cycle du Budget principal des dépenses et, dès qu'on se retrouve dans ce genre de situation, on ne peut plus avoir recours au Budget supplémentaire des dépenses. C'est exactement ce que nous avons fait. Nous nous sommes tournés vers le Parlement et avons déposé un Budget supplémentaire des dépenses à la suite du Budget principal, à la suite de certaines décisions que nous n'attendions pas ou de décisions dont les répercussions n'avaient pas été pleinement appréhendées. Ce n'est donc qu'à l'étape du Budget supplémentaire des dépenses qu'il est possible de traiter ces requêtes.

**Le sénateur Comeau:** À hauteur de 469 millions de dollars?

**M. Neville:** Oui. De toute évidence, ce dossier a beaucoup évolué. Je ne doute pas que nous avons tous été tenus au courant des changements en cours de route. Vous en voyez maintenant les résultats.

**Le sénateur Comeau:** Au début, on m'avait dit que le registre des armes à feu finirait par s'autofinancer. Est-ce encore l'objectif visé dans les plans soumis au Conseil du Trésor?

**M. Neville:** Pas dans la même mesure qu'au début. Au début, il était question d'une autonomie quasi complète, seul un faible montant devant provenir du Parlement. Aujourd'hui, il est question de réduire considérablement les recettes et d'augmenter de beaucoup les dépenses.

**Le sénateur Comeau:** Alors ma prochaine question sera la suivante: vous a-t-on remis des plans prévoyant le recouvrement de ces sommes auprès des propriétaires d'armes à feu?

**M. Neville:** Je ne pense pas que ce soit l'intention du gouvernement. Le ministre Cauchon a fait un grand nombre d'annonces, mais je ne me souviens pas de l'avoir entendu dire cela.

**Le sénateur Comeau:** Est-ce que le Conseil du Trésor a été saisi de plans prévoyant un recouvrement des coûts?

**M. Neville:** Vous parlez des coûts complets? Tout d'abord, nous n'avons dépensé un milliard de dollars et, à ce que je sache, il n'est pas prévu de récupérer les sommes dépensées jusqu'ici.

**Senator Comeau:** None has been presented yet?

**Mr. Neville:** Not that I am aware of.

**Senator Comeau:** I think somebody asked earlier about major Crown projects. I have been reading in the media about a controversy between the Auditor General and the Treasury Board, Minister of Justice and a few others, who basically are saying this was not a major Crown project while the Auditor General is saying that it was.

Could you give us an idea as to whether this was a major Crown project or not?

**Mr. Neville:** If one would review the testimony of the President of the Treasury Board yesterday afternoon before the Public Accounts Committee, it is clear that the Treasury Board never designated the Canadian Firearms Program as a major Crown project.

Having said that, I would like to make it clear that we understand how the Office of the Auditor General, and the Auditor General herself, arrived at that conclusion. We are trying to look beyond that, in the sense that what is really important is the reporting that should have been done. We believe that there could have been better reporting and steps have been taken to improve that henceforth.

**Senator Comeau:** I do not want to take this too lightly. This is a major point of controversy between two extremely senior government agencies, the Treasury Board and its minister, and the Auditor General. I think we are caught in the middle here, and you are saying, "Do not look at this as being a problem, let us go beyond it."

The Auditor General did in fact say that Treasury Board officials went so far as to correct the reference to "major capital projects" to read "major Crown projects," which it was not.

This is confusing to some of us laymen.

**Mr. Neville:** Going back to the testimony yesterday afternoon by the Auditor General, if memory serves me right, her comment on that question was that this is a minor point. We have had meetings with the Treasury Board Secretariat. We understand how this could have occurred, and we are moving forward and trying to improve on the reporting.

I think she was very pleased to hear that Minister Cauchon and the minister of the Treasury Board have agreed with all the observations of the Auditor General and we are taking significant steps to improve the reporting to Parliament.

**Senator Comeau:** I will leave it for now, sir.

**Senator Cools:** Point of order. Mr. Neville, were you quoting the Auditor General or the President of the Treasury Board just now? You used the two terms. It seems, at one point, you mixed the two.

**Le sénateur Comeau:** Rien ne vous a été soumis jusqu'ici?

**M. Neville:** Pas à ce que je sache.

**Le sénateur Comeau:** Je crois que quelqu'un vous a parlé tout à l'heure des grands projets de l'État. J'ai lu dans la presse toute la controverse opposant la vérificatrice générale, d'un côté, et le Conseil du Trésor ainsi que le ministre de la Justice et d'autres, d'un autre côté, la vérificatrice prétendant qu'il s'agit d'un grand projet de l'État et les autres soutenant le contraire.

Pouvez-vous nous dire s'il s'agit ou non d'un grand projet de l'État?

**M. Neville:** Je vous renvoie au témoignage de la présidente du Conseil du Trésor d'hier après-midi, devant le Comité des comptes publics; vous verrez que le Conseil du Trésor n'a jamais dit que le Programme canadien de contrôle des armes à feu était un grand projet de l'État.

Cela étant posé, je dois préciser que nous savons comment le Bureau du vérificateur général et la vérificatrice générale elle-même sont arrivés à cette conclusion. Nous essayons d'aller au-delà de ce constat, en ce sens, que, ce qui est vraiment important c'est le genre de rapport qui aurait dû être fait. Nous estimons qu'il aurait fallu produire de meilleurs comptes rendus et appliquer ensuite de meilleures mesures pour améliorer la situation.

**Le sénateur Comeau:** Je ne veux pas prendre cela trop à la légère. Nous sommes face à une importante controverse entre deux organismes très importants du gouvernement, le Conseil du Trésor avec sa présidente en tête et le Bureau du vérificateur général. Je trouve que nous sommes pris entre deux feux et, comme vous le disiez, il ne faut pas s'arrêter au problème, il faut regarder au-delà.

La vérificatrice générale a même affirmé que des fonctionnaires du Conseil du Trésor étaient allés jusqu'à corriger la mention «grands projets d'immobilisation» pour la remplacer par «grands projets de l'État», ce qui n'est certainement pas une description de la réalité.

Les profanes que nous sommes sont confus.

**M. Neville:** Pour en revenir au témoignage de la vérificatrice générale d'hier après-midi, si je me rappelle bien, elle a indiqué que ce problème était mineur. Nous avons eu des réunions au sein du Secrétariat du Conseil du Trésor et nous savons comment cela a pu se produire. Désormais, nous voulons aller de l'avant et essayer d'améliorer notre méthode de rapport.

Je crois que la vérificatrice générale a été ravie d'entendre le ministre Cauchon et la présidente du Conseil du Trésor lui donner raison et indiquer qu'ils allaient prendre les mesures voulues pour améliorer les rapports adressés au Parlement.

**Le sénateur Comeau:** Je m'arrêterai là, monsieur.

**Le sénateur Cools:** Je veux faire un rappel au Règlement. Monsieur Neville, venez-vous de citer la vérificatrice générale ou la présidente du Conseil du Trésor? Vous avez mentionné les deux et j'ai l'impression qu'à moment donné vous les avez confondus.

**Mr. Neville:** I will try to separate the comments. I am quoting based on my memory.

The Auditor General herself stated that this is a minor point. Still quoting the Auditor General: We have met with the Treasury Board Secretariat. We understand how this misunderstanding occurred. She said: I am pleased to hear that Minister Cauchon and the President of the Treasury Board have agreed with my recommendations and are moving forward to improve the reporting to Parliament.

I think I then went on to say that we, being the Treasury Board Secretariat, are working very closely with the Department of Justice to ensure that future reporting to Parliament is much better. Does that help?

**Senator Lynch-Staunton:** Was that a written statement by the Auditor General?

**Mr. Neville:** It was a verbal statement at the Public Accounts Committee yesterday.

**Senator Day:** Mr. Chairman, I apologize for being late, and to you, Mr. Neville and Mr. Bickerton. I appreciate your frankness and your help with respect to these matters.

I would like you to comment if you could, Mr. Neville, on the issue of the Treasury Board Contingencies Fund vote 5. You will recall, and you say in your report, that the Treasury Board Secretariat is keenly aware of the committee's concerns in this regard. Our report of about a year ago included a number of recommendations. My recollection is that we were going to discuss that issue last fall and wanted to know what Treasury Board Secretariat's response was to our report and the nine recommendations we made.

In the fall, we decided to defer any discussion because the indications were that there would be something happening in the spring. Now we are in the spring, and it looks to me as if what you are saying in your report here today is being triggered in part by the budget commitment. We were anticipating that some concrete steps would have been taken by now.

Are you now saying that you are just beginning a consultation process on this? Could you give me some idea as to when we could expect some reply to our recommendations of almost a year ago?

**Mr. Neville:** That is a fair question, Mr. Chairman. I have a prepared text with respect to TB vote 5 because I want to make sure I cover all issues. The Treasury Board Secretariat is keenly aware, as you said, of this committee's concerns, and has undertaken a major study aimed at clarifying and improving both the policy governing the use of TB vote 5, as well as the associated vote wording.

In effect, we are looking at three components — the overall policy, the vote wording and the guidelines. Requests for access to TB vote 5 undergo very rigorous review by Treasury Board

**M. Neville:** Je vais essayer de faire la distinction. Je vous citais tout cela de mémoire.

La vérificatrice générale a dit que cette question était mineure. Elle a aussi déclaré qu'elle avait eu des rencontres avec le Secrétariat du Conseil du Trésor et qu'elle savait comment cette erreur avait pu se produire. Elle a rajouté: je suis heureuse que le ministre Cauchon et la présidente du Conseil du Trésor se soient déclarés d'accord avec mes recommandations et qu'ils aient indiqué qu'ils prenaient les mesures nécessaires pour améliorer le système de rapport au Parlement.

Puis, je crois vous avoir dit que le Secrétariat du Conseil du Trésor travaille en étroite collaboration avec le ministère de la Justice pour veiller à ce que les futurs rapports au Parlement soient plus précis. Ma réponse vous aide-t-elle?

**Le sénateur Lynch-Staunton:** S'agit-il là d'une déclaration écrite de la vérificatrice générale?

**M. Neville:** C'était une déclaration orale faite devant le Comité des comptes publics, hier.

**Le sénateur Day:** Monsieur le président, monsieur Neville et monsieur Bickerton, veuillez m'excuser d'être arrivé en retard. J'apprécie votre franchise et l'aide que vous nous apportez dans ces questions.

Je vais vous poser une question, monsieur Neville, au sujet des crédits pour éventualités du crédit 5 du Conseil du Trésor. Vous vous souvenez, comme vous l'indiquez d'ailleurs dans votre mémoire, que le Secrétariat du Conseil du Trésor était parfaitement au courant des préoccupations de notre comité à cet égard. Notre rapport, déposé il y a environ un an, renfermait plusieurs recommandations. Si je me rappelle bien, nous devions discuter de cette question l'automne dernier et nous voulions savoir comment le Secrétariat du Conseil du Trésor avait réagi à notre rapport ainsi qu'à nos neuf recommandations.

À l'automne, nous avons décidé de reporter cette discussion parce que nous avions eu vent que quelque chose allait se produire au printemps. Nous sommes au printemps et j'ai l'impression que ce que contient votre mémoire d'aujourd'hui découle en partie des promesses budgétaires. Nous pensions que des mesures concrètes auraient été adoptées maintenant.

Êtes-vous en train de me dire que vous entamez à peine des consultations à ce sujet? Pourriez-vous me donner une idée de la date à laquelle nous devons attendre une réaction aux recommandations que nous avons formulées il y a près d'un an?

**M. Neville:** Je comprends cette question, monsieur le président. J'ai préparé un texte au sujet du crédit 5 du CT, parce que je voulais être sûr de ne rien oublier. Comme vous le disiez, le Secrétariat du Conseil du Trésor est parfaitement au courant des préoccupations qu'entretient votre comité et il a entrepris une vaste étude destinée à clarifier et à améliorer la politique qui régit l'utilisation du crédit 5 du CT et le libellé du crédit.

Nous sommes en présence de trois éléments: la politique gouvernementale, le libellé du crédit et les lignes directrices. Les demandes d'accès au crédit 5 du CT subissent un examen très

Secretariat prior to consideration by Treasury Board ministers. Therefore, this committee's guidance on reviewing the criteria is being used in refining the work of the Treasury Board Secretariat.

That being said, and this is the change that was not envisaged back in the fall, the Minister of Finance in his budget document committed the government to continue to improve the relevance, timeliness and clarity of the information it provides to Parliament.

More specifically, the Treasury Board will, amongst other things, review the use of TB contingencies vote 5 and how it is reported to Parliament. There are a number of components in the budget speech and the budget documentation that talk about improved reporting to Parliament. There are several facets to that, one of them being improved reporting vis-à-vis TB vote 5.

The report of the honourable senators on the use of the contingencies vote and their recommendations on the criteria will form a key component of the government's response to this budget commitment. The consultations that will be undertaken will include the members of this committee.

I want to reiterate that the President of Treasury Board specifically asked me to say that she is looking forward to this committee's consideration of the new and improved contingencies vote, in addition to its thoughts on how to improve the relevance, timeliness and clarity of information provided to Parliament.

Last year, we were looking at an isolated change to TB vote 5. We were going to look at it and make some recommendations, which we did. It is not as if that has not been done. As a result, we would move it forward in isolation, because there was nothing else that we were dealing with vis-à-vis that specific initiative.

The budget is delivered in February, but I think honourable senators are all aware that budgets do not get formulated from one day to the next. Budgets are developed over time. The process starts in the summer, progresses in the fall, with hard decisions made in late fall or the beginning of winter, and then closes with the actual budget in February.

Along the way, a decision was made to improve reporting to Parliament as a major initiative of the budget. Accountability was driving that. There are a number of subcomponents in the initiative on improving reporting to Parliament. One of them is TB vote 5. Therefore, we are caught up in the initiative that was announced in the budget and that we are trying to deliver at the same time. By the way, I said spring. Spring begins March 21, so bear with me.

**The Chairman:** We will not see this new and improved contingency vote 5 in the Main Estimates tomorrow night?

rigoureux au Secrétariat du Conseil du Trésor avant que le dossier ne soit soumis à l'évaluation des ministres du Conseil du Trésor. Ainsi, l'orientation donnée par le comité relativement à l'examen des critères sert au Secrétariat du Conseil du Trésor à affiner ses procédures.

Cela étant posé, il s'est produit un changement que nous n'avions pas prévu à l'automne: dans son document budgétaire, le ministre des Finances a annoncé la détermination du gouvernement de continuer à améliorer la pertinence, l'à-propos et la clarté des informations qui seraient communiquées au Parlement.

Plus précisément, le Conseil du Trésor va notamment examiner l'utilisation des crédits pour éventualités du crédit 5 du CT et se pencher sur la façon dont cette utilisation est communiquée au Parlement. Plusieurs éléments du discours du budget et du document budgétaire traitent de l'amélioration des rapports au Parlement. Cet engagement comporte plusieurs facettes dont l'une est l'amélioration des rapports au sujet du crédit 5 du CT.

Le rapport des honorables sénateurs sur l'utilisation des crédits pour éventualités et vos recommandations quant aux critères à utiliser constitueront l'un des principaux éléments de la réponse du gouvernement en ce qui concerne cet engagement budgétaire. Les membres de ce comité seront appelés à participer aux consultations qui suivront.

Je tiens à rappeler que la présidente du Conseil du Trésor m'a spécifiquement demandé de vous indiquer qu'elle compte bien soumettre à la considération de ce comité les nouveaux crédits améliorés pour éventualités en plus de ses réflexions sur la façon d'améliorer la pertinence, l'à-propos et la clarté de l'information déposée au Parlement.

L'année dernière, nous avons examiné un seul changement apporté au crédit 5 du CT. Nous avons formulé des recommandations après l'avoir examiné. On ne peut pas dire que nous n'avons rien fait. Ce faisant, nous savions agir sur ce crédit de façon isolée, parce que rien d'autre de ce que nous faisons n'était lié à cette initiative.

Le budget a été déposé en février et je suis certain que les honorables sénateurs savent fort bien que les budgets ne se préparent pas du jour au lendemain. Leur élaboration prend du temps. Le processus débute à l'été, se poursuit durant l'automne et des décisions très difficiles sont prises à la fin de l'automne ou au début de l'hiver, après quoi on apporte une touche finale au budget en février.

En cours de route, il a été décidé d'améliorer les rapports faits au Parlement. C'est là une des principales initiatives du budget qui découle de la question de la reddition de comptes. L'initiative visant à améliorer les rapports au Parlement touche plusieurs volets, notamment le crédit 5 du CT. Nous sommes donc liés à l'initiative qui a été annoncée dans le budget et nous allons essayer d'y donner suite en même temps. Au fait, j'ai dit au printemps. Le printemps débute le 21 mars, excusez-moi.

**Le président:** Nous n'allons donc pas voir ce nouveau crédit 5 pour éventualités, qui a été amélioré, dans le Budget principal des dépenses demain soir?

**Mr. Neville:** If you had asked me that question last fall, that would have been my intent.

**Senator Day:** I think we did.

**Mr. Neville:** I am being quite honest with you; that was my intent. Decisions have been taken subsequent to that, but we have not lost sight of it and it will be part of the bigger package.

**Senator Day:** What is the timing on that bigger package and what do you envisage as a consultation process with us?

**Mr. Neville:** I do not think the time line has been completed. We are having those discussions this week, as a matter of fact, so I cannot give you a date, much as I would like to. In terms of consultation, I would like to share with you where we are at before we close on this issue.

My commitment today is that we will share with you the recommendations before we go further.

**Senator Day:** Then we can decide whether we want to have a meeting.

[Translation]

**Senator Gauthier:** In reference to Senator Day's question, you said awhile ago that all major programs are audited and evaluated. Is that right?

**Mr. Neville:** All major projects, except for Crown projects, are evaluated by the Department and up to a certain point — not 100 per cent — by the Treasury Board Secretary. We do not have the resources to review all major projects of every department. With regard to major Crown projects, we are very involved in each one of these.

**Senator Gauthier:** Yes, but parliamentarians rely on you to report to Parliament on your evaluation of the efficiency of a program. If we do not have timely and serious reports, our role is somewhat diminished.

**Mr. Neville:** I agree, but we must not forget that every department must prepare, on behalf of the minister, a report on plans and priorities in the spring that should review the objectives and the costs estimated for the coming fiscal year, and also for the two subsequent fiscal years. At the end of the year, these same departments must prepare a report on the department's performance for the year just ended. This report is prepared by the minister and in this context, it is a departmental responsibility.

**Senator Gauthier:** I have sat in Parliament for many years. I have rarely seen truly serious reports on program evaluations. There was no evaluation of the major firearms issue, as far as I know. As for official languages, since 1971, there has been no evaluation, by either you or the department. Even though millions have been spent.

**M. Neville:** Si vous m'aviez posé cette question à l'automne dernier, je vous aurais dit que c'était mon intention.

**Le sénateur Day:** Je pense que nous l'avons fait.

**M. Neville:** Je suis honnête avec vous, c'était mon intention. Des décisions ont été prises après cela mais nous n'avons pas perdu cet objectif de vue qui va s'inscrire dans un cadre plus large.

**Le sénateur Day:** Quand vous attendez-vous à présenter ce cadre plus large et quel type de consultation envisagez-vous en ce qui nous concerne?

**M. Neville:** Je ne crois pas qu'un échéancier a été arrêté. D'ailleurs, nous sommes en train d'en discuter cette semaine même et je ne suis donc pas en mesure de vous donner une date. Pour ce qui est des consultations, j'entends vous tenir au courant de la situation en ce qui nous concerne avant que nous ne mettions un point final à ce dossier.

Je m'engage aujourd'hui à vous faire part de nos recommandations avant d'aller plus loin.

**Le sénateur Day:** Nous pourrions alors décider si nous voulons tenir une réunion ou non.

[Français]

**Le sénateur Gauthier:** En référence à la question du sénateur Day, vous avez dit tantôt que tous les programmes majeurs font l'objet d'une vérification et d'une évaluation. Est-ce exact?

**M. Neville:** Tous les projets majeurs, à l'exception de ceux de la Couronne, sont évalués au ministère et jusqu'à un certain point — pas à 100 p. 100 — par le secrétaire du Conseil du Trésor. On n'a pas les ressources pour réviser tous les projets majeurs de chacun des ministères. En ce qui a trait aux projets majeurs de la Couronne, nous sommes très impliqués dans chacun des cas.

**Le sénateur Gauthier:** Oui, mais les parlementaires se fient sur vous pour faire des rapports au Parlement de votre évaluation de l'efficacité d'un programme. Si nous n'avons pas des rapports ponctuels et sérieux, notre rôle est plutôt réduit.

**M. Neville:** Je suis d'accord, mais il ne faut pas oublier que chacun des ministères doit préparer, sous la responsabilité du ministre, un rapport sur les plans et priorités au printemps qui devrait réviser les objectifs ainsi que les coûts prévus pour l'année fiscale qui commence, ainsi que pour les deux années fiscales subséquentes. À la fin de l'année, ces mêmes ministères doivent préparer un rapport sur la performance du ministère pour l'année qui vient de se terminer. Ce rapport est préparé par le ministre et dans ce contexte, cette responsabilité est ministérielle.

**Le sénateur Gauthier:** Cela fait plusieurs années que je siège au Parlement. J'ai rarement vu des rapports vraiment sérieux sur l'évaluation des programmes. Sur la question importante des armes à feu, il n'y a pas eu d'évaluation, à ce que je sache. Quant aux langues officielles, depuis 1971, il n'y a eu aucune évaluation, ni par vous ni par le ministère. Pourtant, on a dépensé des millions.

**Mr. Neville:** Two policies were approved by Treasury Board in this regard on April 1, 2001. The first one concerns evaluations and the second, internal audit. It is now mandatory, and I stress the word “mandatory.” The departments must all evaluate their programs on a cyclical basis and in the same way, they must have internal audits.

As far as the firearms program goes, there is a request for an evaluation of the program. If I understand correctly, this evaluation is almost over. So we expect to have the results of this evaluation soon and they will probably be made public on the Web site. Internal audits, once complete, are posted on the Web site. Thus things have been very transparent since April 1, 2001. Before, it was not a requirement for each of the departments to have evaluations of each of their programs or to have internal audits. Does that answer your question?

**Senator Gauthier:** When you begin to negotiate the 2003-2004 Budget, are you going to have in hand the evaluations of all the government’s major projects and programs?

**Mr. Neville:** They are done on a cyclical basis. They are not 100 per cent, right from the beginning. The departments have a few years to implement the requirements of all their policies. Otherwise, it would be very expensive to have evaluations of all programs right from the first year — in fact, it would be almost impossible to do so.

[English]

**Senator Gauthier:** I understand where you are coming from, and I know what the problem is, but I only wish we could get some results here.

[Translation]

**Mr. Neville:** There are 87 performance reports prepared by the departments. I think that the objective should be the results. There have been a lot of improvements in recent years in the content of these reports and I strongly suggest that you read them. You will see that there is a lot of information concerning the department’s results for the fiscal year just ended. And we will have even more. There is also the report that the President of the Treasury Board tabled in Parliament, “Results for Canadians,” and also this document, in a higher way, gives us the government’s results overall according to some very specific criteria.

**Senator Gauthier:** One of the government practices, when things get too hot, is to transfer the file to another department and put the blame on it. In the firearms case, it is no longer the Department of Justice, it is the Solicitor General —

**Mr. Neville:** If you heard me clearly, I said that an evaluation was already underway. I think that it was almost complete on the program even while it was the responsibility of the Department of Justice. The results of this evaluation are expected soon.

**M. Neville:** Deux politiques ont été approuvées par le Conseil du Trésor sur ce sujet en date du 1<sup>er</sup> avril 2001. La première touche les évaluations et la deuxième, la vérification interne. Elle est maintenant obligatoire, et j’insiste sur le mot «obligatoire». Les ministères doivent évaluer chacun de leurs programmes sur une base cyclique et de la même façon, ils doivent avoir des vérifications internes.

En ce qui concerne le programme des armes à feu, il y a une demande pour avoir une évaluation du programme. Si j’ai bien compris, je crois que cette évaluation est presque terminée. Alors on s’attend à avoir les résultats de cette évaluation bientôt et elle sera probablement distribuée sur le site Web. Les vérifications internes, lorsqu’elles sont complétées, se retrouvent sur le site Web. Dans ce contexte, cela est très transparent depuis le 1<sup>er</sup> avril 2001. Auparavant, ce n’était pas une exigence pour chacun des ministères d’avoir des évaluations de chacun de leurs programmes ni de vérifications internes. Est-ce que cela répond à votre question?

**Le sénateur Gauthier:** Lorsque vous allez commencer votre négociation du Budget 2003-2004, vous allez avoir en main les évaluations de tous les programmes ou projets majeurs du gouvernement?

**M. Neville:** C’est sur une base cyclique. Ce n’est pas à 100 p. 100, dès le commencement. Les ministères ont quelques années pour mettre en oeuvre les exigences de chacune de leurs politiques. Sans cela, ce serait très dispendieux d’avoir des évaluations sur chacun des programmes dès la première année et même, ce serait presque impossible de le faire.

[Traduction]

**Le sénateur Gauthier:** Je vois où vous voulez en venir et je suis conscient du problème, mais j’aimerais simplement que nous obtenions des résultats.

[Français]

**M. Neville:** Il y a 87 rapports sur les rendements qui sont préparés par les ministères. Je crois que l’objectif doit être mis sur le résultat. Il y a eu beaucoup d’améliorations dans les dernières années sur le contenu de ces rapports et je vous suggère fortement de les lire. Vous constaterez qu’il y a beaucoup d’informations en ce qui touche les résultats du ministère pour l’année fiscale qui vient de se terminer. Et on en aura encore plus. Il y a aussi le rapport que la présidente du Conseil du Trésor dépose au Parlement, «Résultat pour les Canadiens» et encore ce document, d’une façon plus élevée, nous donne les résultats du gouvernement dans son ensemble sur des critères très spécifiques.

**Le sénateur Gauthier:** L’une des pratiques gouvernementales, quand la soupe est trop chaude, consiste à transférer le dossier à un autre ministère en lui en imputant la faute. Dans le cas des armes à feu, ce n’est plus le ministère de la Justice, c’est le Solliciteur général...

**M. Neville:** Si vous m’avez bien compris, j’ai bien dit qu’une évaluation a déjà débuté. Je crois qu’elle est presque terminée sur le programme même pendant qu’il était du ressort du ministère de la Justice. On attend les résultats de cette évaluation bientôt.



[English]

**Senator Gauthier:** I will draw back.

**Senator Lynch-Staunton:** My question, based on information on page 103, is about an item you referred to in your remarks, Mr. Neville. It is the \$97 million for the purchase of the Skyline Campus; and the total of that purchase is \$177 million.

I would like some information as to how this amount was arrived at and what the campus will be used for; but before that, why is this shown in the Supplementary Estimates? What is it supplementary to? This is a brand new acquisition. Why is it not in the Main Estimates? The reason I ask is because these Estimates have to be passed by the end of March. In effect, today might be the last opportunity to ask any questions, and the information we get will be what we get. We do not have any time to have a thorough discussion on items that are brand new and which, to my mind, should not be in the supplementaries but should be in the Main Estimates. My answer to that is the government has realized another surplus in its budget and, like many other items in the supplementaries, it is here to absorb some of that surplus.

What would an acquisition of a new building, or a series of buildings — I do not know the site at all — be doing in the supplementaries? What is it supplementary to?

**Mr. Neville:** Mr. Chairman, had we known about this requirement at the time of the preparation of the Main Estimates, in all likelihood we would have included it.

**Senator Lynch-Staunton:** I mean the Main Estimates for next year.

**Mr. Neville:** It is because an opportunity has presented itself to acquire this additional office space. It is to meet the needs of government, and the government would like to purchase it immediately. Hence, it is unplanned but still a requirement. I believe there may even be a specific offer with a time limit to it.

**Senator Lynch-Staunton:** Do you have that in your notes to justify spending \$97 million in the next 10 days?

**Mr. Neville:** Mr. Chairman, my notes talk about the requirement for allowing the government to acquire this particular item by March 31. In order to do so, it has to be approved in the Supplementary Estimates (B).

**Senator Lynch-Staunton:** Are we approving \$177 million, in other words?

**Mr. Neville:** We are approving \$96.9 million for the Skyline Campus.

[Traduction]

**Le sénateur Gauthier:** Je vais m'arrêter là.

**Le sénateur Lynch-Staunton:** Ma question porte sur une information apparaissant en page 111, il s'agit d'un poste que vous avez mentionné dans votre exposé, monsieur Neville. Je veux parler des 97 millions de dollars prévus pour l'achat du Campus Skyline, le montant total s'établissant à 177 millions de dollars.

J'aimerais que vous m'expliquiez comment on en est arrivé à cette somme et à quoi va servir ce campus. Toutefois, avant de répondre à cela, dites-moi pourquoi ce montant apparaît dans le Budget supplémentaire des dépenses? Cette somme est supplémentaire par rapport à quoi? Il s'agit d'une toute nouvelle acquisition. Pourquoi ne la trouve-t-on pas dans le Budget principal des dépenses? Je vous pose cette question, parce que nous devons adopter ce budget supplémentaire d'ici la fin mars. D'ailleurs, aujourd'hui même, c'est la dernière fois que nous avons l'occasion de poser des questions à ce sujet et d'obtenir les informations qui nous intéressent. Nous n'avons plus le temps de nous lancer dans des discussions soutenues sur des postes budgétaires entièrement nouveaux et qui, selon moi, ne devraient pas apparaître dans le Budget supplémentaire des dépenses mais dans le Budget principal. Je soutiens que le gouvernement a réalisé un nouveau surplus budgétaire et que ce poste de dépenses dans le Budget supplémentaire, comme bien d'autres, est destiné à absorber une partie de cet excédent budgétaire.

Que vient donc faire l'achat d'un nouveau bâtiment ou d'une série de bâtiments — je ne connais absolument pas ce bâtiment — dans un budget supplémentaire des dépenses? C'est supplémentaire par rapport à quoi?

**M. Neville:** Monsieur le président, si nous avons été mis au courant de ce besoin à l'étape de la préparation du Budget principal des dépenses, nous l'aurions bien sûr inclus à ce stade-là.

**Le sénateur Lynch-Staunton:** Je veux parler du Budget principal des dépenses pour l'année prochaine.

**M. Neville:** C'est parce que nous avons eu l'occasion d'acheter cet espace à bureau supplémentaire. Il est destiné à répondre aux besoins du gouvernement et le gouvernement voulait l'acheter immédiatement. Cette acquisition n'était pas prévue, mais elle correspond à un besoin. Je crois même qu'elle faisait l'objet d'une offre particulière assortie d'une date butoir.

**Le sénateur Lynch-Staunton:** Avez-vous quelque chose dans vos notes qui justifie une dépense de 97 millions de dollars dans les dix prochains jours?

**M. Neville:** Monsieur le président, mes notes indiquent que le gouvernement devait acquérir ce bâtiment avant le 31 mars. Pour ce faire, il faut une approbation par le truchement du Budget supplémentaire des dépenses (B).

**Le sénateur Lynch-Staunton:** Autrement dit, nous approuvons une dépense de 177 millions de dollars.

**M. Neville:** Nous approuvons une dépense de 96,9 millions de dollars pour le Campus Skyline.

**Senator Lynch-Staunton:** By approving that, are we not committing ourselves to the total purchase of the building? Actually, you are asking us to approve \$177 million in the next 10 days. I am not pointing the finger at you, I am pointing the finger at the system, which provides no information on what that money is to be used for; or why the government needs the building and why it needs it now.

**Mr. Neville:** In all fairness, the case has been made for this acquisition. There are seven buildings at the Skyline Campus that represent 67,750 square metres of rental floor space. The case has been made for the need.

**Senator Lynch-Staunton:** No case has been made.

**Mr. Neville:** The title would have to transfer by March 31, 2003.

**Senator Lynch-Staunton:** It makes one wonder what we are doing here except spinning our wheels. The government, through you, is presenting us with a fait accompli. It is a fait accompli, whether we support it or not. Someone made the case to someone else and then we are told that a case has been made so we should move on. I am not paraphrasing you but I am condemning a system that makes us passive spectators in the arena of massive spending.

**Mr. Neville:** As you are probably aware, the option is to replace the Sir John Carling building on the Experimental Farm.

**Senator Lynch-Staunton:** I am not focusing on the purpose of the purchase but on the way it is presented to Parliament, as a last minute necessity with little debate on the item.

**Mr. Neville:** It is my understanding, Mr. Chairman, that the opportunity has presented itself now. In order to seize that opportunity, a decision has to be made. Hence, the requirements have been placed in the Supplementary Estimates (B).

**Senator Lynch-Staunton:** May I suggest that, when we are faced with massive expenditures such as this, we have some briefing notes to accompany your notes on these items so that we would have background information. Mr. Neville, you have all the information in your book. Why do you not share that with committee members before our meeting with you so that we may discuss the issue with some evidence in front of us?

**Mr. Neville:** Mr. Chairman, I do not think that is how the system works.

**Senator Lynch-Staunton:** I am afraid you are right.

**Senator Cools:** I have a couple of questions. The committee knows that I remain singularly disturbed that, after the House of Commons repudiated and rejected a minister's request for money — \$72 million — by a vote, essentially the minister suspended paying bills. The minister did not suspend spending but suspended paying bills and just postponed payment.

**Le sénateur Lynch-Staunton:** En approuvant cette dépense, n'allons-nous pas nous engager à acheter le tout? Vous nous demandez effectivement d'approuver une dépense de 177 millions de dollars sur 10 jours. Je ne m'en prends pas précisément à vous, je m'en prends au système qui ne nous fournit aucune information sur la destination de l'argent qu'on nous réclame ou sur les raisons pour lesquelles le gouvernement a un urgent besoin de ce bâtiment.

**M. Neville:** Admettons que cette acquisition a été justifiée. Le Campus Skyline est composé de sept bâtiments représentant 67 750 mètres carrés d'espace locatif. Ce besoin a été justifié.

**Le sénateur Lynch-Staunton:** J'estime que rien n'a été justifié.

**M. Neville:** Le titre de propriété devait être transféré avant le 31 mars 2003.

**Le sénateur Lynch-Staunton:** Je me demande ce que nous sommes en train de faire ici, si ce n'est du sur place. Le gouvernement, par votre intermédiaire, nous met face à un fait accompli. C'est un fait accompli... la chose est entendue, que nous soyons d'accord ou pas. Quelqu'un a justifié cette acquisition à quelqu'un d'autre et l'on nous dit maintenant que la justification est absolue et que nous devons y donner suite. Je ne vais pas reprendre ce que vous avez dit, mais je condamne un système qui nous transforme en spectateurs passifs dans le domaine de dépenses massives.

**M. Neville:** Vous savez sans doute qu'il est question de remplacer le bâtiment Sir John Carling à la Ferme expérimentale.

**Le sénateur Lynch-Staunton:** Je ne m'arrête pas à la raison de l'achat, mais à la façon dont cela a été présenté au Parlement, c'est-à-dire comme une nécessité de dernière minute avec très peu de débat à la clé.

**M. Neville:** J'ai cru comprendre, monsieur le président, que c'est une occasion de dernière minute. Pour en profiter, il a fallu prendre une décision d'où le recours au Budget supplémentaire des dépenses (B).

**Le sénateur Lynch-Staunton:** Puis-je vous recommander que, dans le cas de dépenses aussi importantes que celles-ci, on nous remette des notes d'information en plus des notes dont vous disposez vous-même sur ces postes budgétaires. Monsieur Neville, vous avez toutes les informations en dossier. Pourquoi ne pas les communiquer aux membres du comité avant que nous nous rencontrions afin que nous puissions parler de ces questions en toute connaissance de cause?

**M. Neville:** Monsieur le président, je ne crois pas que c'est ainsi que le système fonctionne.

**Le sénateur Lynch-Staunton:** Je crains que vous ayez raison.

**Le sénateur Cools:** J'ai deux questions à poser. Le comité sait que je suis très troublée par le fait qu'après le vote de rejet en Chambre de sa demande de fonds — 72 millions de dollars — le ministre concerné ait suspendu le règlement de factures. Il n'a pas suspendu ses dépenses, mais le règlement de factures, il a juste retardé des paiements.

My understanding of such a vote — reducing the Estimates — is such that it is a disapproving, repudiating, censoring vote. After all, the Estimates are the financial expression of the minister's policy. I wish to put on the record that I find the whole phenomenon of the so-called “cash management” somewhat disturbing.

I appreciate that you officials are in a different position because you are with Treasury Board.

**Mr. Neville:** May I make a point of clarification? You mentioned that it was all cash managed and that is not correct. There were some clear reductions made, which I thought I had reviewed; discretionary spending was reduced; staffing was frozen; and contracting was not carried out as originally planned. There were some significant reductions made, hence getting down from \$72 million to \$59 million.

**Senator Cools:** You are making a small point, Mr. Neville. We can talk about \$1 billion, and a few minutes ago you talked about “only” \$59 million. Now, we are “only” talking about \$14 million, if I may adopt your terms.

**Mr. Neville:** That is correct.

**Senator Cools:** I spent the weekend answering questions about the firearms program. All my friends in the House of Commons have spent the last two weeks being brutalized in their various ridings over this issue. However, that is not my question. My question is about Treasury Board's process for authorizing of money. You gentlemen, who are extremely diligent about your work, repeatedly impress me. This committee relies on that diligence.

I would like to know about the process when a program begins to overrun and escalate beyond what the minister requested of Parliament to meet its needs. Somewhere inside that process, there is someone who keeps saying, “Oh well, that is \$100 million more than it was supposed to cost”; or, “That is another \$300 million more than it was supposed to cost.” I am sure that no individual, such as you, in Treasury Board is simply handing over that money to the Department of Justice. I would like to know who is the person within the system who would have signed off on the first \$15 million, the next \$15 million, the next \$100 million or the next \$200 million? Is that person the Prime Minister or the Minister of Justice? Someone was doing it, I am sure.

**Senator Stratton:** It is the Minister of Finance.

**Senator Cools:** We heard something about it, and I have some good information on who and where it was. Do you have any idea about that? Who would have said that it was okay to hand over that money? Is it okay to get that money? It is okay to ask for that money?

À la façon dont je comprends ce vote — celui qui consiste à réduire le Budget supplémentaire — il s'agit d'un vote de désapprobation, de désaveu, de censure. Après tout, le Budget supplémentaire est l'expression financière de la politique du ministre. Je tiens à préciser, pour le compte-rendu, que je trouve très troublante cette méthode qu'on appelle «gestion de trésorerie».

Je comprends que les fonctionnaires que vous soyez dans une position différente à ce sujet, parce que vous travaillez pour le Conseil du Trésor.

**M. Neville:** Puis-je apporter une précision? Vous avez dit que tout cela relevait de la gestion de trésorerie, et ce n'est pas le cas. Il y a eu de véritables réductions d'effectuées et je pensais d'ailleurs vous en avoir parlé: les dépenses discrétionnaires ont été réduites, la dotation de postes a été gelée et des contrats n'ont pas été confiés à l'extérieur contrairement à ce qui avait été prévu. Donc, d'importantes réductions ont été effectuées d'où la compression du budget de 72 millions à 59 millions de dollars.

**Le sénateur Cools:** Vous n'apportez pas grand-chose, monsieur Neville. Nous pourrions aussi parler de la facture totale d'un milliard de dollars tandis que, il y a quelques minutes, vous avez mentionné qu'il ne s'agissait «que» de 59 millions. Pour reprendre votre façon de vous exprimer, nous ne parlons maintenant «que» d'environ 14 millions de dollars.

**M. Neville:** C'est vrai.

**Le sénateur Cools:** J'ai passé tout le week-end à répondre à des questions sur le programme des armes à feu. Tous mes homologues de la Chambre des communes ont passé les deux dernières semaines à se faire bombarder de questions dans leur circonscription à cause de ce dossier. Mais là n'est pas ma question. Ma question concerne le processus d'autorisation des fonds du Conseil du Trésor. Messieurs, vous vous montrez très zélés dans votre travail et vous m'impressionnez toujours. Eh bien, le comité compte aujourd'hui sur votre zèle.

Expliquez-moi le processus qui est appliqué quand les dépenses associées à un programme gonflent au point que le ministre soit obligé de se retourner vers le Parlement pour répondre à ses besoins. Il y a quelqu'un, quelque part, qui dit: «Eh bien, cela va coûter 100 millions de dollars de plus que prévu», ou «cela va coûter 300 millions de dollars de plus que prévu». Je suis certaine que personne au Conseil du Trésor, vous moins que d'autres, se contente de donner l'argent demandé au ministère de la Justice. J'aimerais savoir qui, dans le système, a autorisé la première demande de 15 millions de dollars, puis celles qui ont suivi: 15 millions, 100 millions et 200 millions? S'agit-il du premier ministre ou du ministre de la Justice? Quelqu'un a autorisé ces dépenses, j'en suis sûre.

**Le sénateur Stratton:** C'est le ministre des Finances.

**Le sénateur Cools:** On nous en a parlé et je sais exactement qui a donné cette autorisation et d'où elle vient. Vous le savez, vous? Qui a autorisé le déblocage de ces fonds? Il n'y aucun problème à obtenir ce genre de montant? Il n'y aucun problème à le demander?

**Mr. Neville:** No amounts of money are provided unless Parliament approves the funds. Parliament has voted on each of these requests, whether it is through the Main Estimates or through Supplementary Estimates or warrants.

**Senator Cools:** Then I phrased the question incorrectly. Who is authorizing someone to ask Parliament for that money? Who is saying that it is okay to keep going back because parliamentarians are just thoughtless, mindless individuals?

**Mr. Neville:** Prior to going before Parliament, we go to the Treasury Board ministers to seek authority for inclusions to the Main Estimates. Subsequently, in each instance, we seek authority for what would be included in the Supplementary Estimates. If we had to move the authority down from Parliament, we would move it down to the Treasury Board ministers as approving the individual request. I want to make sure that this is clearly understood — it had been voted by parliamentarians and approved.

**Senator Cools:** Does the Prime Minister's Office, or the Prime Minister, have a role in this?

**Mr. Neville:** I think that would come under cabinet confidence, Mr. Chair. I do not feel comfortable answering that question.

**Senator Stratton:** To follow up on the earlier statements with respect to costs to date, you had stated various figures. To the end of 2001-02, the number was \$688.267 million.

**Mr. Neville:** That is correct.

**Senator Stratton:** There was another \$95 million to conclude this fiscal year.

**Mr. Neville:** That is a planned amount.

**Senator Stratton:** To take us to \$783 million, give or take some. In a report prepared by former public servant, Mr. Ray Hession, it was concluded that the gun registry would cost an additional \$500 million over the next 10 years. If you add that figure to the \$783 million that will take us to the end of this fiscal year, the total is about \$1.3 billion. Do you agree with that number? Mr. Hession has projected that additional \$500 million, so added to the \$783 million, we have a substantial sum of money that borders on \$1.3 billion.

**Mr. Neville:** Mr. Chairman, I am not at liberty to discuss Mr. Hession's report.

**The Chairman:** To whom was that report made, the Minister of Justice?

**Mr. Neville:** That is correct.

**Senator Day:** Mr. Chairman, in respect of the comments of Senator Cools about the House of Commons vote on the supply bill that flowed from the Supplementary Estimates (A) in

**M. Neville:** Aucune somme n'est débloquée à moins que le Parlement n'approuve les fonds. Le Parlement a voté sur chacune des demandes passées, que ce soit sous la forme du Budget principal ou du Budget supplémentaire des dépenses.

**Le sénateur Cools:** J'ai dû mal formuler ma question. Qui autorise le dépôt d'une telle demande au Parlement? Qui dit qu'il n'y a pas de problème à revenir devant le Parlement, parce que les parlementaires sont des gens irréfléchis, qui n'ont rien dans la tête?

**M. Neville:** Avant de soumettre une demande au Parlement, elle doit être approuvée par les ministres du Conseil du Trésor qui demandent l'autorisation d'inclure les sommes demandées dans le Budget principal des dépenses. Par la suite, nous demandons systématiquement l'autorisation d'inclure les fonds réclamés dans le Budget principal des dépenses. L'autorisation vient du Parlement et elle est donnée aux ministres du Secrétariat du Trésor qui approuvent ensuite chaque demande. Entendons-nous bien: chaque demande doit faire l'objet d'un vote d'approbation au Parlement.

**Le sénateur Cools:** Le Bureau du premier ministre ou le premier ministre lui-même a-t-il un rôle dans tout cela?

**M. Neville:** Je crois que cela est visé par un document confidentiel du Cabinet, monsieur le président, et je ne me sens pas à l'aise pour répondre à cette question.

**Le sénateur Stratton:** Pour revenir sur ce que vous avez dit un peu plus tôt au sujet des coûts cumulatifs du programme jusqu'à ce jour, vous avez mentionné plusieurs chiffres. On en arrive, à la fin de 2001-2002, à un total de 688,267 millions de dollars.

**M. Neville:** C'est cela.

**Le sénateur Stratton:** À quoi il faut rajouter 95 millions de dollars pour boucler cet exercice financier.

**M. Neville:** C'est la somme prévue.

**Le sénateur Stratton:** Pour un grand total de 783 millions de dollars à peu de chose près. Dans un rapport préparé par un ex-fonctionnaire, Ray Hession, on peut lire que le registre des armes à feu va coûter 500 millions de dollars de plus dans les 10 prochaines années. Si l'on ajoute ce chiffre aux 783 millions qu'il nous aura coûté jusqu'à la fin du présent exercice, on en arrive à 1,3 milliard de dollars. Vous êtes d'accord avec ce chiffre? M. Hession a prévu une dépense supplémentaire de 500 millions de dollars à ce chapitre qui, quand on l'ajoute au 783 millions de la facture actuelle, nous donne à peu près 1,3 milliard de dollars en tout.

**M. Neville:** Monsieur le président, je ne puis me permettre de discuter du rapport de M. Hession.

**Le président:** Et à qui ce rapport était-il adressé, au ministre de la Justice?

**M. Neville:** Oui.

**Le sénateur Day:** Monsieur le président, contrairement à ce que vient d'affirmer le sénateur Cools au sujet du vote de la Chambre des communes sur le projet de loi des crédits, dans l'affaire du

November and did not include the \$72 million, not everyone would characterize that as a censuring vote and a repudiation of the activities of the Minister of Justice.

**Senator Cools:** May I respond, first? Senator Day is totally mistaken. There was no vote on the \$72 million in the bill of supply. The fact that the bill of supply moved forward without the \$72 million is testimony to the diligence and commitment to government of these officials from Treasury Board.

I was referring to the vote of the House of Commons to reduce the Estimates, which preceded the bill of supply. It was following that particular vote. The motion was moved by Mr. Peter MacKay and seconded by Mr. Garry Breitkreuz. The bill was reprinted before it was brought forward again by Minister Robillard.

**Senator Day:** It is the use of the adjectives “repudiating” and “censuring” —

**Senator Cools:** In the parliamentary system, a vote to reduce Estimates is always a censuring and disapproving vote. It is never flattering.

**Senator Day:** I think the record is clear.

**The Chairman:** I do not know whether some loose ends need to be tied up, but there is the matter of grants to the lumber alliance. You have told us to pursue it with the department. Perhaps a letter from you, Mr. Neville, about the issue would save us the trouble. If that is possible, we would like to have it.

**Mr. Neville:** That is a departmental issue, but we can take it under advisement.

**The Chairman:** Please do. We are confronted with a bald fact.

**Mr. Neville:** I will accede and do my utmost to find the information and report back through the President of the Treasury Board.

**The Chairman:** We want to know whether this amounts to a subsidy to the operators or money for promotional activities on the softwood lumber issue in the United States. The latter, is my hunch, but we would like to know for certain.

**Mr. Neville:** I will do my utmost to comply.

**The Chairman:** Thank you.

The committee adjourned.

Budget supplémentaire des dépenses (A) en novembre dernier qui a été amputé de 72 millions de dollars, tout le monde n'estime pas qu'il s'agissait d'un vote de censure ou d'un désaveu des activités du ministre de la Justice.

**Le sénateur Cools:** Puis-je commencer par répondre à cela? Le sénateur Day se trompe complètement. Il n'y a pas eu de vote sur les 72 millions de dollars dans le projet de loi des crédits. Le fait que le projet de loi des crédits ait été adopté sans les 72 millions de dollars en question témoigne de l'assiduité des fonctionnaires du Conseil du Trésor et de leur engagement envers le gouvernement.

Je parlais plutôt du vote de la Chambre des communes qui a consisté à réduire le Budget supplémentaire des dépenses, vote qui a précédé celui portant sur le projet de loi des crédits. C'est après ce vote là qu'il a été question du projet de loi des crédits. La motion a été présentée par Peter MacKay et appuyée par Garry Breitkreuz. Le projet de loi des crédits a été réimprimé, avant qu'il ne soit redéposé par le ministre de la Justice.

**Le sénateur Day:** Je ne suis pas d'accord avec l'utilisation des mots «désaveu» et «censure».

**Le sénateur Cools:** Dans le système parlementaire, un vote qui vise à réduire le Budget supplémentaire des dépenses est toujours un vote de censure, de désapprobation. Il n'a jamais rien de flatteur.

**Le sénateur Day:** Je pense que les choses sont claires.

**Le président:** Il y a peut-être des petites choses à régler, comme la question des subventions à l'Alliance pour le commerce du bois d'œuvre. Vous nous avez dit de poursuivre cette affaire avec le ministère. Si vous pouviez nous rédiger une lettre, monsieur Neville, vous nous aideriez sans doute beaucoup. Ce serait beaucoup mieux que vous nous fournissiez cette lettre, si c'est possible.

**M. Neville:** C'est un problème qui concerne le ministère, mais je vais prendre cela en délibéré.

**Le président:** Je vous en prie. Nous sommes dans le flou.

**M. Neville:** Je vais donner suite à votre requête et je vais faire tout mon possible pour mettre la main sur les informations nécessaires et faire rapport par l'entremise du président du Conseil du Trésor.

**Le président:** Nous voulons savoir s'il s'agit là d'une subvention accordée à des exploitants ou d'argent destiné à conduire des activités promotionnelles dans le dossier du bois d'œuvre qui nous oppose aux États-Unis. J'ai l'impression qu'il s'agit du deuxième cas, mais nous voudrions en être sûrs.

**M. Neville:** Je vais faire tout mon possible pour vous satisfaire.

**Le président:** Merci.

La séance est levée.



*If undelivered, return COVER ONLY to:*

Communication Canada – Publishing  
Ottawa, Ontario K1A 0S9

*En cas de non-livraison,  
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*

Communication Canada – Édition  
Ottawa (Ontario) K1A 0S9

---

WITNESSES

*From the Treasury Board Secretariat:*

Richard J. Neville, Deputy Comptroller General, Comptrollership Branch;

David Bickerton, Executive Director, Expenditure Operations & Estimates Directorate, Comptrollership Branch.

TÉMOINS

*Du Secrétariat du Conseil du Trésor:*

Richard J. Neville, sous-contrôleur général, Direction de la fonction de contrôleur;

David Bickerton, directeur exécutif, Direction des opérations et prévisions budgétaires, Direction générale de la fonction de contrôleur.